

can-am^{MC}



2008

**Guide du
conducteur**

Incluant
**Conseils de sécurité, fonctionnement
et entretien du véhicule**

RENEGADE^{MC}
500/800/800 X

 **AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 7 0 0 9 5 0



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut nettement dépasser celui des autres véhicules que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

 Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.

 **AVERTISSEMENT** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Toute documentation de sécurité doit être dans le véhicule au moment de la vente.

Le lecteur doit considérer tous les renseignements de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des blessures et même le décès.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

Renegade^{MC}

XP-S^{MC}

Rotax[®]

TTI^{MC}

DESS^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am^{MC}. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires et de distributeurs Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire ou distributeur tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire ou le distributeur vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou distributeur.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com. Notez également que le guide est offert en plusieurs langues.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (assis sur le véhicule).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine BRP. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par BRP.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *MANUEL DE RÉPARATION*.

TABLE DES MATIÈRES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS	7
INTRODUCTION	8

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
CONDUIRE LE VÉHICULE	39
ÉTIQUETTE MOBILE	54
ÉTIQUETTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	55

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE	60
PÉRIODE DE RODAGE	62
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	63
1) Manette d'accélérateur	66
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	66
3) Manette de frein arrière	66
4) Manette de frein avant	66
5) Frein de stationnement	67
6) Levier sélecteur	67
7) Combiné d'interrupteurs	68
8) Indicateur multifonctionnel	70
9) Prise 12 volts	75
10) Interrupteur d'allumage	75
11) Bouchon de réservoir d'essence	76
12) Pédale de frein arrière	76
13) Repose-pied	76
14) Loquet de siège	76
15) Panneau central	77
16) Compartiment de rangement arrière	78
17) Espace de chargement arrière	78
18) Crochet de récupération	78
19) Bouchon de radiateur	78

20) Fusibles	79
21) Trousse d'outils	79
22) Jauge de niveau d'huile	79
23) Réservoir de liquide des manettes de frein	80
24) Réservoir de liquide de la pédale de frein arrière	80
25) Réservoir de liquide de refroidissement	80
26) Dispositif antivol	80
27) Interrupteur de clignotant	80
28) Bouton du klaxon	81
29) Bouton des feux de détresse	81
LIQUIDES	82
Carburant	82
Huile à moteur	82
Huile de la boîte de vitesses	84
Liquide de refroidissement	84
Liquide de frein	85
CONSIGNES D'UTILISATION	87
Généralités	87
Vérification de préutilisation	87
Démarrage du moteur	88
Changement de rapport	88
Pour arrêter le moteur	88
Entretien d'après-utilisation	89
OPÉRATIONS SPÉCIALES	90
Capotage	90
Submersion du véhicule	90
CHARGEMENT ET TRANSPORT	91
DIAGNOSTIC DES PANNES	93
FICHES TECHNIQUES	97

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	104
GÉNÉRALITÉS	108
MOTEUR	109
Filtre à air	109
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile	109
Radiateur	110
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur	111
Pare-étincelles	112
TRANSMISSION	114
Courroie d'entraînement	114
Bouchon de vidange du couvercle de transmission CVC	114

BOÎTE DE VITESSES	115
Vidange d'huile	115
SYSTÈME D'ALIMENTATION	116
Lubrification du câble d'accélérateur	116
Réglage de la manette d'accélérateur	117
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	119
Bougie	119
Batterie	119
Fusibles	120
Remplacement des ampoules	121
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT	124
Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement	124
Roue	124
État des roulements de roue	124
Pneus et roues	125
SUSPENSION	127
Lubrification	127
Inspection	127
Réglage	127
FREINS	130
Freins avant et arrière	130
CARROSSERIE ET CHÂSSIS	131
État du crochet de récupération	131
Fixations de châssis	131
Loquet de siège	131
Nettoyage et protection du véhicule	131
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	132
GARANTIE	
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008 .	134
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008	138
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	142
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	143

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire de ce véhicule.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

Communauté européenne

L'avertissement qui suit s'applique seulement aux pays européens où l'utilisation d'un VTT sur la voie publique est permise.

AVERTISSEMENT

Utilisation sur voie publique:

- Ce véhicule est conçu pour un usage HORS ROUTE seulement. On peut l'utiliser sur des surfaces asphaltées, mais à condition que ce soit sur de courtes distances, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- Lorsqu'on conduit ce véhicule sur une voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et ralentir considérablement avant d'effectuer un virage.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut causer une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut se traduire par des blessures graves.

Treuil avant:

- Enlever et ranger le crochet du treuil avant (si le véhicule en est équipé) avant de conduire sur des voies publiques et/ou routes.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut augmenter les risques de blessures pour les personnes à proximité.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ou distributeur ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre véhicule. Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre véhicule, suiviez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire, ou distributeur ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région. Votre instructeur devrait vous conseiller en fonction des conditions locales et vous informer des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduites considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce guide, du *VIDÉO DE SÉCURITÉ* ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

Généralités

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un capotage peuvent survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

Formation

⚠ Lire attentivement ce Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur les produits et se conformer aux modes d'utilisation. Regarder attentivement le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.

⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre un cours de formation.** Tous les conducteurs devraient recevoir une formation d'un instructeur accrédité. Pour plus de renseignements, consultez un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Âge

⚠ Toujours respecter l'âge prescrit. Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Vitesse

⚠ Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

Conduite

⚠ Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.

⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, à moins que ce soit sur une courte distance, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.

⚠ Toujours respecter le code de la route lorsqu'on conduit le véhicule sur une route, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.

⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière et porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.

⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.

⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Soyez attentif aux variations de terrain.

⚠ Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.

- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage indiquées plus loin dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour son niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- ⚠ Toujours monter une pente de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne pas accélérer brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- ⚠ Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids vers le haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter si possible de se déplacer sur le flanc de collines escarpées.
- ⚠ Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand on monte une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Si le véhicule cale ou est entraîné vers l'arrière, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule s'il est dirigé vers le haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter en procédant de la façon décrite dans ce guide.
- ⚠ Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.
- ⚠ Soyez toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. Il faut se rappeler que des freins humides sont moins efficaces. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner plusieurs fois pour sécher les plaquettes de frein.
- ⚠ Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

Fonctionnement

- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce véhicule, y compris le poids du conducteur, de toutes les autres charges et des accessoires ajoutés. Bien répartir et fixer solidement la charge. Ralentir et observer les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner.
- ⚠ Inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en état de marche. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce guide.

Entretien

- ⚠ Toujours utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations de ce guide.
- ⚠ Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de siège pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour plus de renseignements sur les cours de formation, communiquez avec un concessionnaire/distributeur Can-Am autorisé.



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer de graves blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule. Les surfaces asphaltées peuvent sérieusement compromettre la maniabilité du véhicule et provoquer une perte de maîtrise.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Si l'utilisation des VTT sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre.

Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h (40 MPH) et ralentissez avant d'effectuer un virage.

Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les points suivants concernent tous les conducteurs de VTT.

- l'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident
- l'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident
- l'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des verres de protection ou une visière
- une mentonnière rigide (recommandée pour le passager)
- des gants et des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

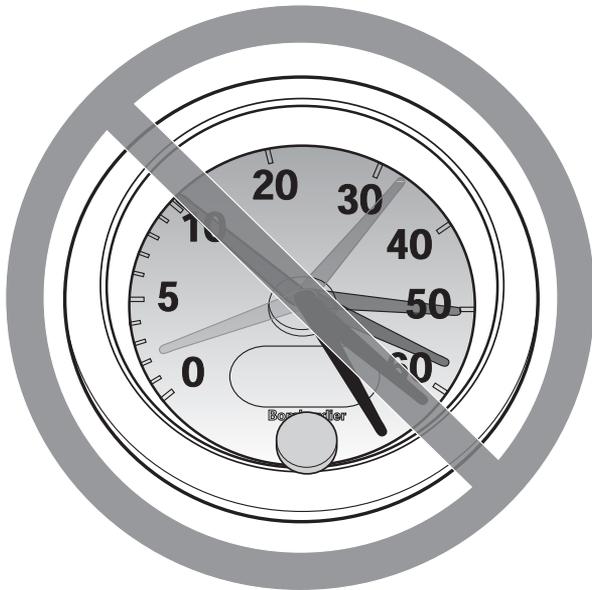
Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourraient en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire le véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est de 65 km/h (40 MPH). Toujours ralentir avant d'effectuer un virage.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin dans ce Guide du conducteur.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédait sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du marchepied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon ou les poignées et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser les méthodes de virage expliquées dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.



V00A000

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.



V00A0FO

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on fait un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids vers le haut de la colline.

AVERTISSEMENT



V00A010

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionner les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'on négocie des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans ce guide.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.



V00A0MQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.



V00A000

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression insuffisante/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.



V00A26Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS poser de siège pour passager ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.



V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids de l'utilisateur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONDUIRE LE VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il FAUT suivre et connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes nécessaires à lire complètement ce Guide de sécurité avant d'utiliser le véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT.

BRP déconseille aux moins de 16 ans de conduire ce véhicule. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Le fait de ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

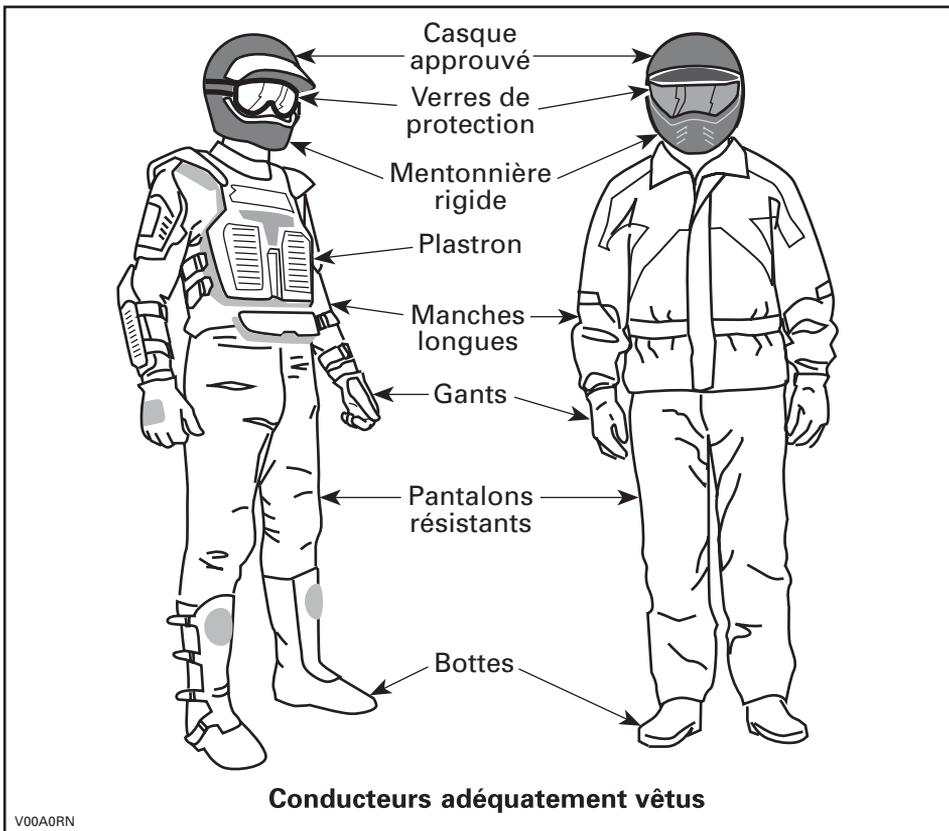
- Enlever le dispositif antivol.
- Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.

- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la boîte de vitesses et du groupe d'entraînement présentent des fuites.
- Nettoyer les phares, les témoins de clignotants et le feu de freinage.
- S'assurer que le panneau central avant et que le couvercle du compartiment de rangement arrière sont bien fixés.
- S'assurer que le siège est fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux oeilletons de l'espace de chargement.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations.
- S'assurer que la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des clignotants.
- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs de clignotants et du bouton des feux de détresse.
- Démarrer le moteur, enlever le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé s'il y a lieu.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important que le conducteur porte toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule et/ou sur l'espace de chargement influence la stabilité et la maniabilité du véhicule. Par conséquent, il faut respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière.

Ce véhicule est conçu spécialement pour un conducteur. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. N'installez JAMAIS de siège de passager et n'utilisez JAMAIS l'espace de chargement pour transporter un ou des passagers. Le transport de passager(s) compromet la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Remorquage (s'il y a lieu)

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque à un véhicule, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du véhicule. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au véhicule. La distance de freinage du véhicule augmentera si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le véhicule, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Soyez prudent en retirant une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse. Toujours utiliser la petite vitesse et ralentir suffisamment.

Un véhicule de travail

Votre véhicule peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le véhicule (voir la section *CONDUITE RÉCRÉATIVE* ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres, ne peut s'arrêter pile.

Lorsque vous conduisez le véhicule sur une route, circulez toujours à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h (40 MPH)) et ralentissez avant d'effectuer un virage.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés.

Appliquer le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné, surtout quand on stationne en pente. En pente raide, ou si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques. Bien fermer le robinet d'essence.

En ce qui concerne les utilisateurs de la Communauté européenne, il est obligatoire de retirer le crochet du treuil (s'il y a lieu) avant de circuler sur une route. Si on ne le fait pas, un accident pourrait se produire, ce qui pourrait se traduire par des blessures ou même un décès.

Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.



AVERTISSEMENT

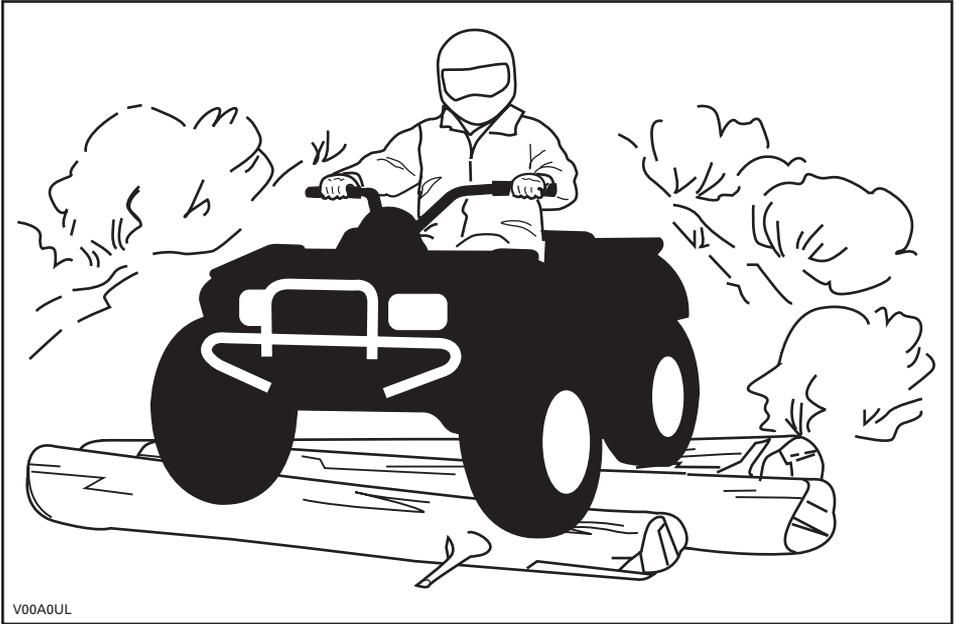
Éviter de passer dans les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

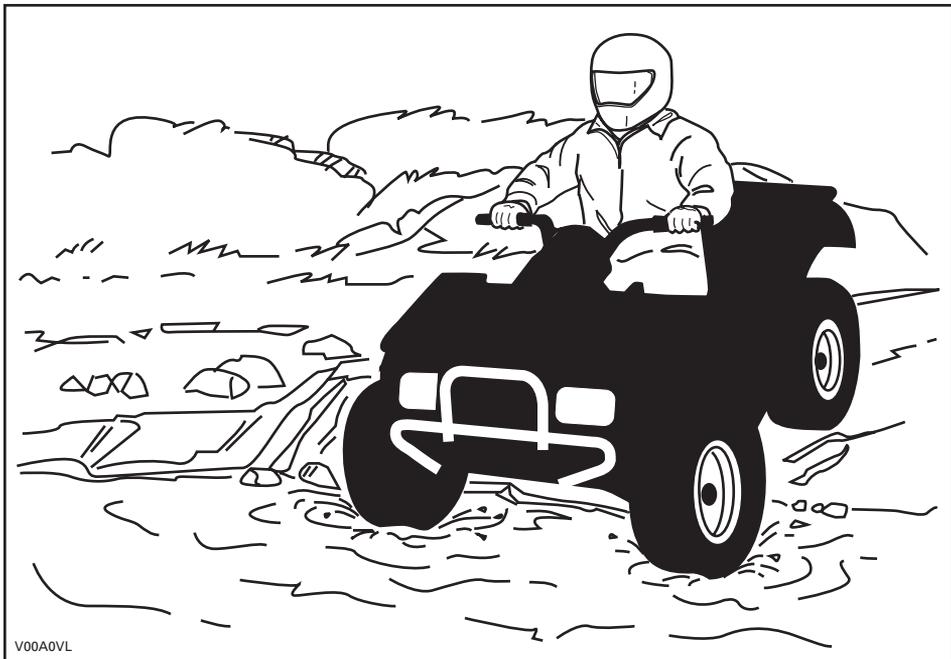
AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Si l'utilisation des VTT sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre. Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h (40 MPH)) et ralentissez avant d'effectuer un virage. Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

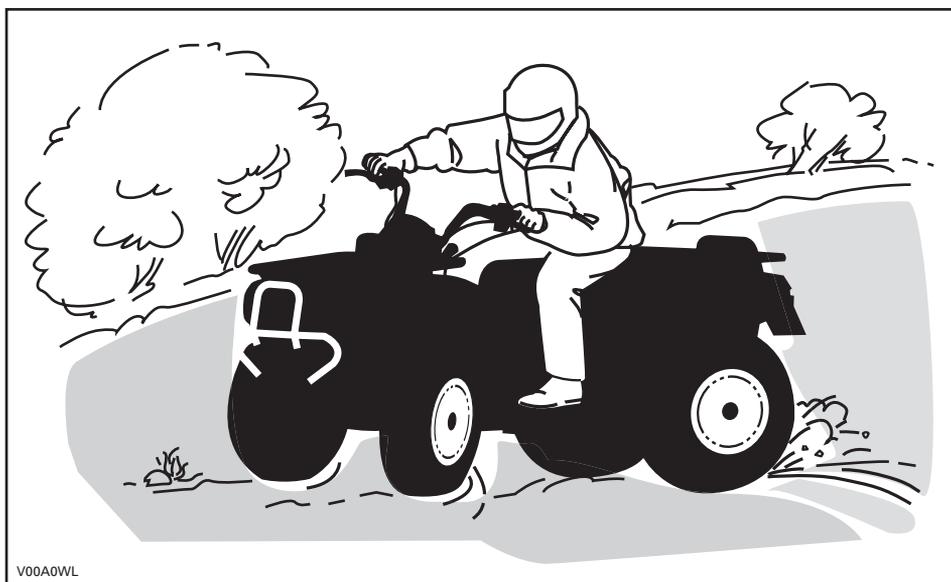
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

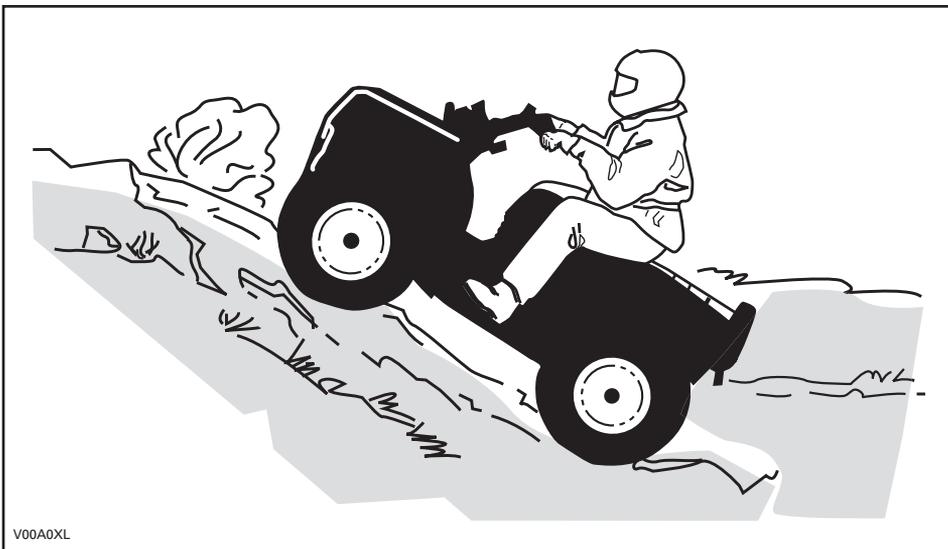
Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon ou les poignées de maintien fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

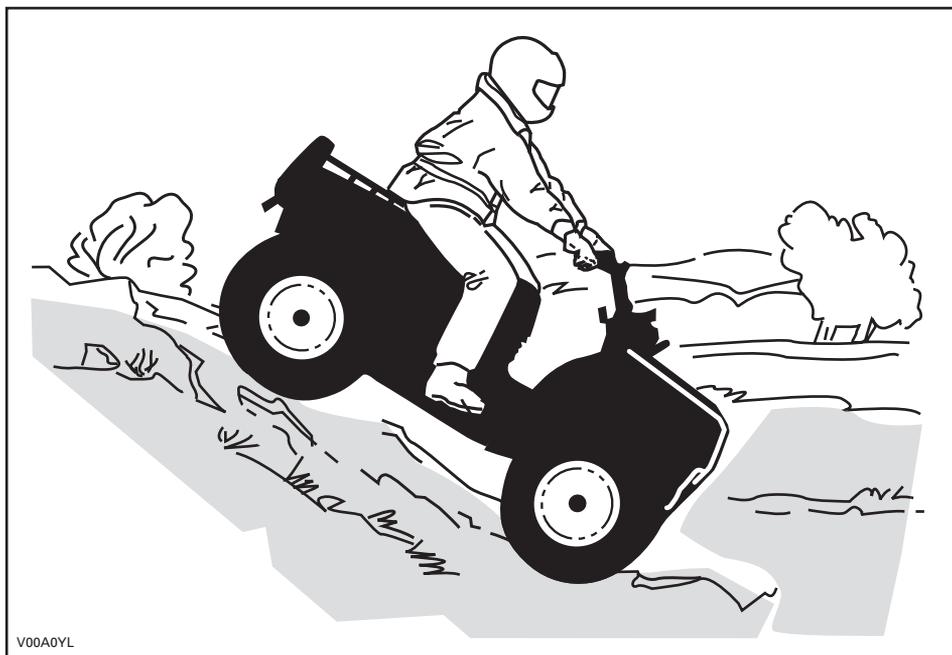
Montée

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «K» ou en «U» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, car elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le véhicule à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce Guide du conducteur. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Modifier le format des roues et/ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

<p style="text-align: center;">S</p> <p style="text-align: center;">MODÈLE SPORT</p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p style="text-align: center;">CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"><tr><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td>NE JAMAIS transporter de passager.</td><td>NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>				Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.
							
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.					

vmo2008-015-001_fr

ÉTIQUETTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

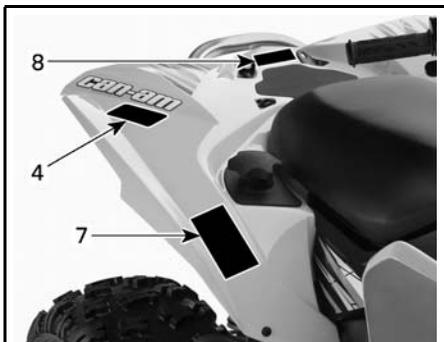
REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



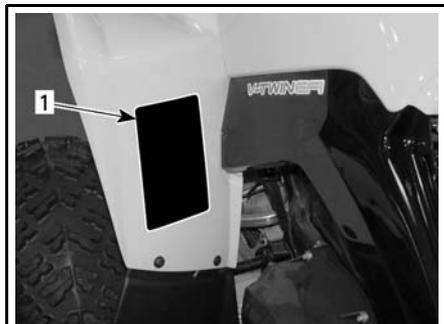
vmo2007-015-001_b



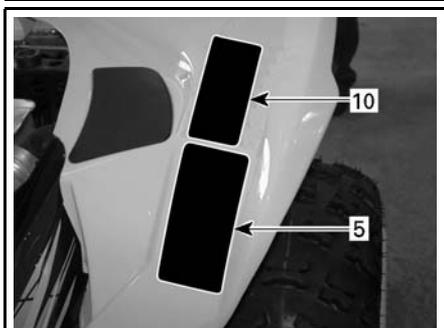
vmo2007-015-004_a



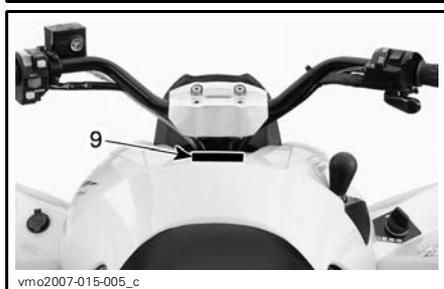
vmo2007-015-002_b



vmo2007-015-006_a



vmo2007-015-003_c



vmo2007-015-005_c

TYPIQUE

Étiquette 1

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS

NE JAMAIS DÉPASSER NOUS L'EMPLACEMENT DE STOP/HAUT ou P/ALCOOL.

NE JAMAIS Conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers augmentent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et affectent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

**REPRENER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

704 900 006

vmo2008-015-002_fr

Étiquette 4

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS prendre de passagers.
Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

v01M07Z

Étiquette 2

AVERTISSEMENT

MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.
NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

v01M02Z

Étiquette 5

AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
AVANT	
JUSQU'À	MAX: XXX kPa (X.0 lb/po ²)
XXX kg	MIN: XX.X kPa (X.X lb/po ²)
(XXX lb)	ARRIÈRE
	MAX: XX.X kPa (X.0 lb/po ²)
	MIN: XX.X kPa (X.X lb/po ²)

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de XXX kg (XXX lb), y compris le poids du conducteur, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

704001026

vmo2007-015-019_fr

Étiquette 3

ATTENTION

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 012

vmo2008-015-003_fr

Étiquette 6

EMISSION CONTROL INFORMATION

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.

ENGINE FAMILY	XXXXX.XXXXXX
CERTIFICATION STANDARD (FEL)	XXXXXXXXXXXXXXXX
ENGINE DISPLACEMENT	XXXXXXXXXX
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX

FAMILLE DE MOTEUR

LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE

CYLINDRÉE

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA ET RÈGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT À MOTEUR SI.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIENS
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

704001026

vmo2007-002-002

SITUÉE SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS

Étiquette 7



DA FND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN. OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSLER.

NL ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LEES HEM. HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.

FR LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.

FI PAKKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NUODATA KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.

DE BETRIEBSANLEITUNG AUFFINDEN MACHEN UND LESEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARHNHWEISE BEFOLGEN.

EL ΒΡΕΨΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΡΗΣΗΣ, ΑΚΟΛΟΥΘΗΣΤΕ ΟΛΕΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΠΡΟΒΛΕΠΟΜΕΝΕΣ.

IT LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE, SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.

PT LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.

ES UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR, ATENDERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.

SV TA REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGAR.



704 901 177

vmo2006-014-003_a

Étiquette 10

**AVERTISSEMENT**

Cet avertissement s'applique seulement dans les pays européens où l'usage sur voie publique est permise.

Usage sur voie publique
Ce quadricycle est construit pour usage «hors route» seulement. Il peut être utilisé pour de courtes distances sur surface pavée à vitesse réduite, dans le but de se déplacer d'un sentier hors route à un autre.

En conduisant ce quadricycle sur voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et réduire substantiellement votre vitesse avant un virage.

Ignorer cet avertissement peut causer une perte de contrôle du véhicule, pouvant résulter en blessures graves ou la mort.

Treuil avant
Le crochet du treuil avant du quadricycle, s'il en est équipé, doit être enlevé et rangé lorsque le véhicule est utilisé sur des voies publiques et/ou routes.

Ignorer cet avertissement peut augmenter le risque de blessures aux personnes environnantes.

vmo2008-015-004_fr

Étiquette 8



**AVERTISSEMENT**

- NE JAMAIS transporter de passagers sur l'espace de cargo.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : XX kg (XX lb) bien répartie.

704 901 334

vmo2007-015-020_fr

Étiquette 9

**AVERTISSEMENT**

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

704 900 105

V02M05Y

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule



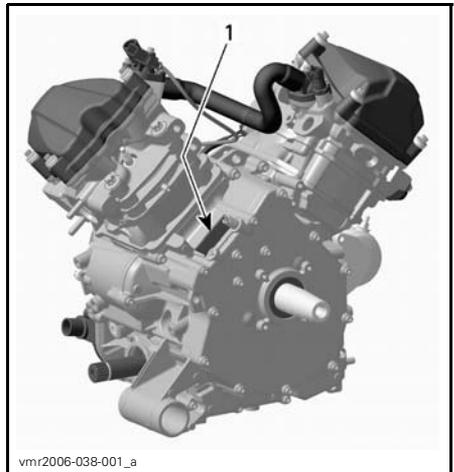
TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement de l'étiquette du numéro de série du véhicule

Numéro d'identification du moteur



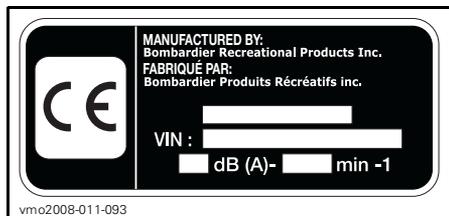
TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (Numéro d'Identification du Moteur)

Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule satisfait les normes de différents pays.

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE	
Renegade ^{MC}	Sous le siège, sur le tube supérieur du châssis



PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce véhicule est équipé d'un moteur quatre-temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

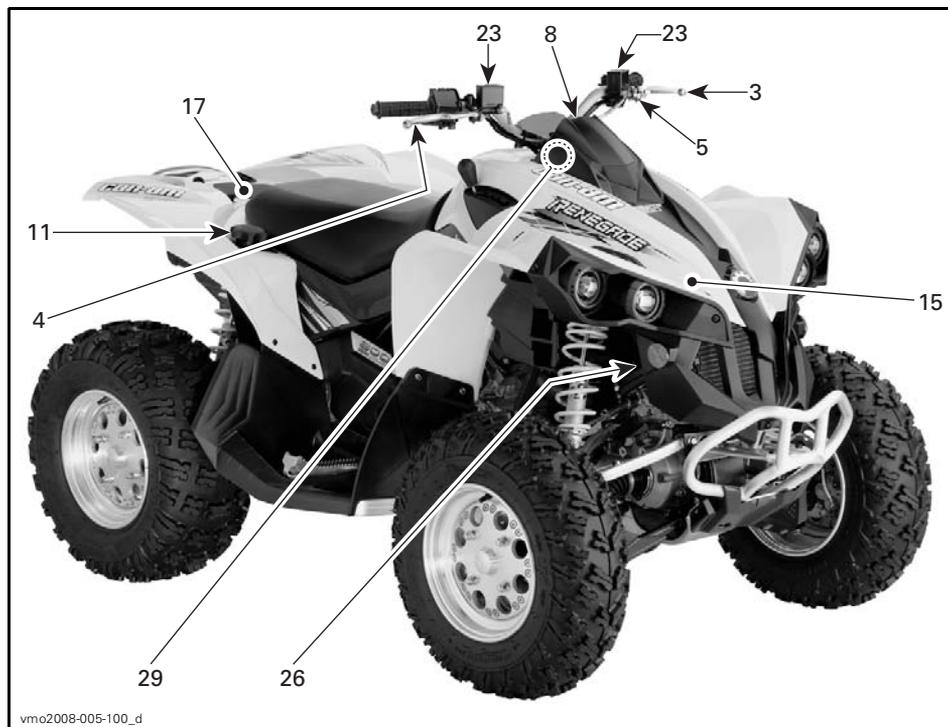
Vérification après 10 heures

REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

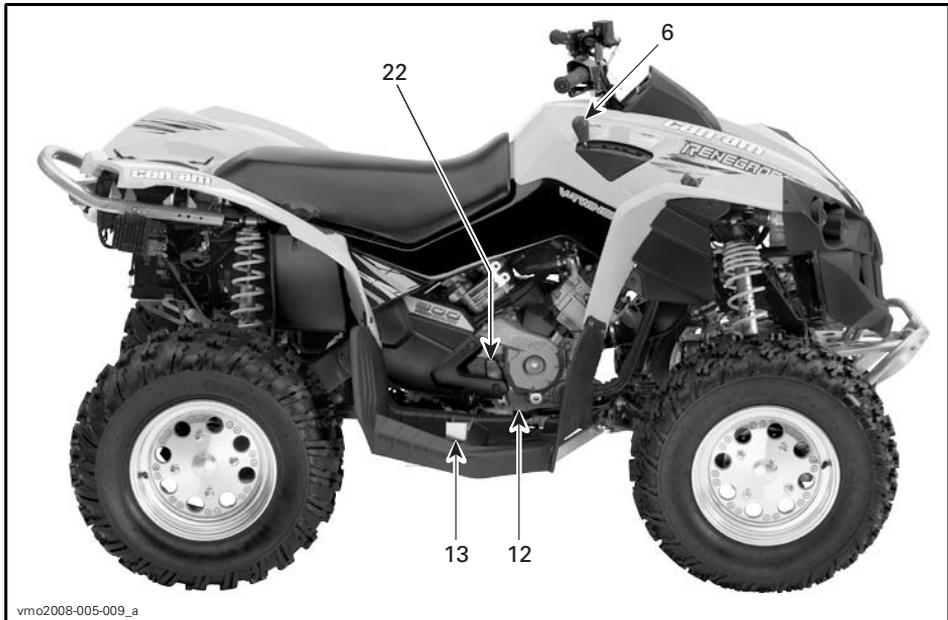
Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé après les 10 premières heures d'utilisation, 300 km (185 mi) ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

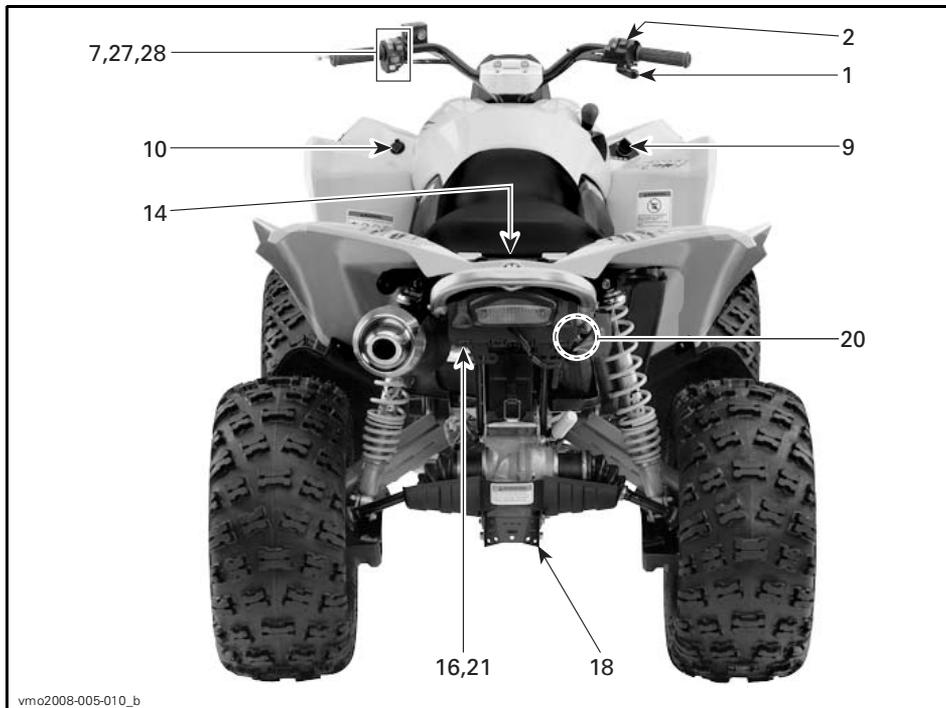
REMARQUE: Certains instruments, équipement ou commandes sont offerts en option.



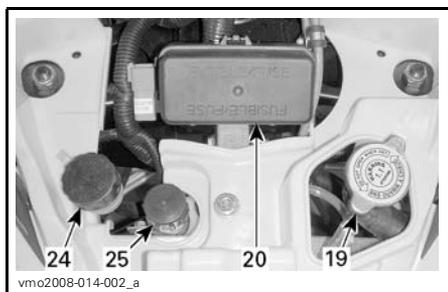
TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE



COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

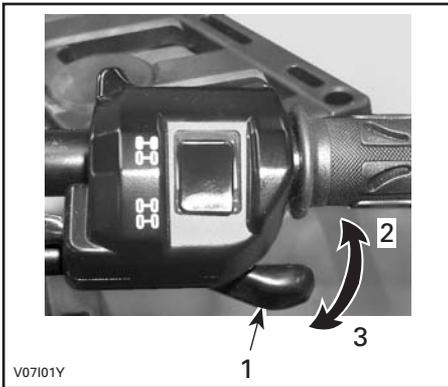
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre véhicule. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est sur le côté droit du guidon. Quand on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

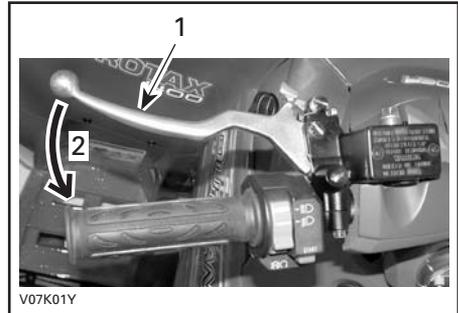
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Situé sur la manette d'accélérateur, ce sélecteur n'est pas fonctionnel sur les modèles de la Communauté européenne.

3) Manette de frein arrière

Quand on la presse, on actionne le frein arrière. Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.



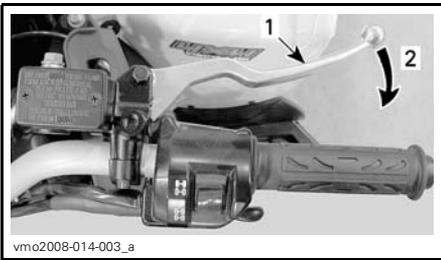
TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour serrer le frein

4) Manette de frein avant

Quand on presse cette manette, on actionne les freins avant. Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Le freinage avant a aussi un effet sur les roues arrière par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.



vmo2008-014-003_a

TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

5) Frein de stationnement

Quand on actionne ce dispositif, il immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le frein de stationnement **et** placer le levier sélecteur à «P» quand le véhicule n'est pas utilisé.

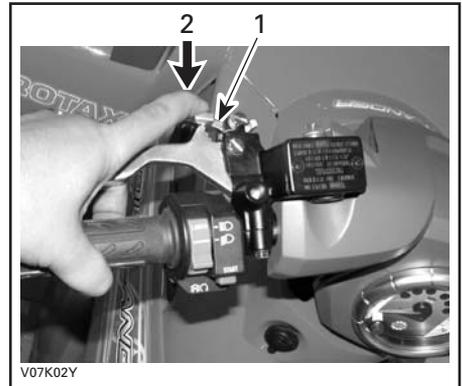
⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien débloqué avant de mettre le véhicule en marche. Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir tout en déplaçant le loquet. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre le frein arrière.

REMARQUE: Le frein de stationnement a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

ATTENTION: S'assurer que le véhicule demeure solidement en place lorsque le frein de stationnement est actionné. Si ce n'est pas le cas, faire inspecter le système de freinage par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.



V07K02Y

TYPIQUE

1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

Pour débloquer le mécanisme: Presser la manette de frein. Le loquet et la manette de frein doivent retourner à leur position initiale. Toujours relâcher le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

6) Levier sélecteur

Ce levier comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».

Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour bouger les engrenages de la transmission, puis réessayer.



vmo2007-015-007

POSITIONS DU LEVIER

ATTENTION: Toujours immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, on peut devoir faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'enclencher en position «P».

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.



AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraye la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

«H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

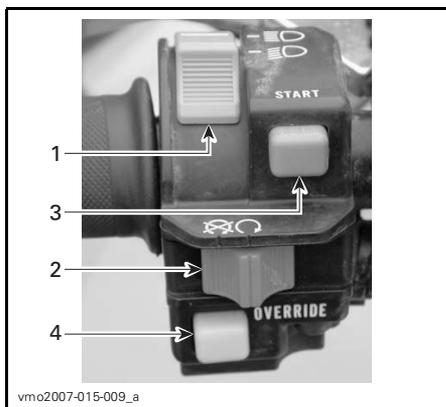
«L»: Petite vitesse

Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

REMARQUE: Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

7) Combiné d'interrupteurs

Voici les différentes commandes du combiné d'interrupteurs:

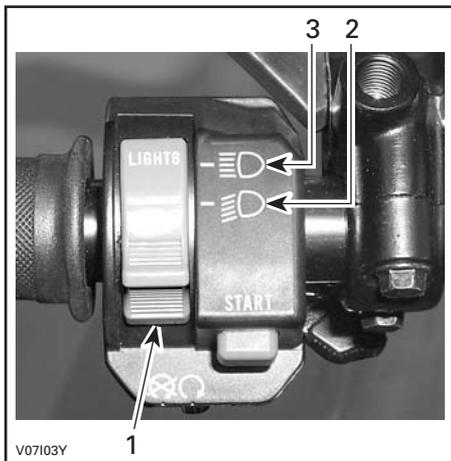


vmo2007-015-009_a

TYPIQUE — COMBINÉ D'INTERRUPTEURS

1. Commutateur de phare
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Dispositif de neutralisation

Commutateur de phare



FNCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARE

1. Commutateur de phare
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

REMARQUE: Pour éteindre le phare, mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» sans feux.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Interrupteur d'arrêt du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur et pour les situations d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.



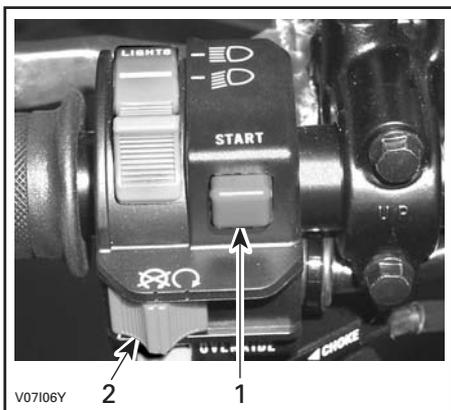
TYPIQUE

1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Bouton de démarrage du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage du moteur
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

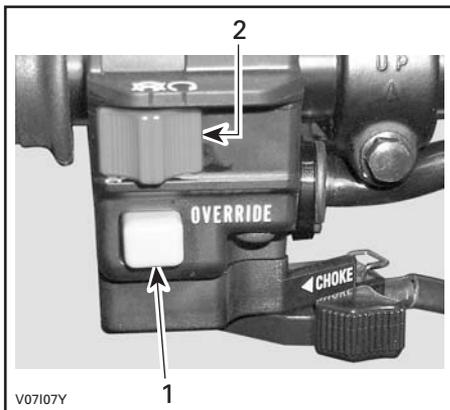
REMARQUE: Si l'interrupteur d'arrêt du moteur et/ou l'interrupteur d'allumage sont à «OFF», le moteur tournera mais ne démarrera pas.

Dispositif de neutralisation

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière, pour pouvoir reculer plus rapidement. Appuyer sur ce bouton et le tenir, puis enfoncer graduellement la manette d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais appuyer sur le bouton de neutralisation si on appuie déjà sur l'accélérateur. Cela causerait une perte de contrôle et de graves blessures ou le décès.



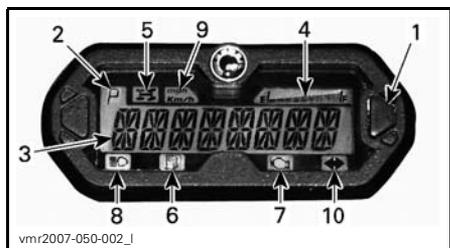
TYPIQUE

1. Bouton de neutralisation
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

8) Indicateur multifonctionnel

Ce véhicule est muni d'un indicateur multifonctionnel électronique.

Voici les fonctions de l'indicateur:



1. Bouton sélecteur de l'affichage multifonctionnel
2. Affichage de la position de la transmission
3. Affichage multifonctionnel
4. Affichage du niveau d'essence
5. Voyant du mode 4 roues motrices
6. Voyant de bas niveau d'essence
7. Voyant d'anomalie de moteur
8. Voyant du feu de route
9. Voyant MPH et km/h
10. Voyant des clignotants/feux de détresse

Sélection de l'affichage (MPH ou km/h)

L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier ont été réglés en milles à l'usine, mais on peut les mettre en km. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Affichage multifonctionnel (mode d'affichage normal)

Après s'être mis en marche, l'indicateur montre:

- la vitesse du moteur
- le régime du moteur en tr/mn
- les deux paramètres simultanément (mode combiné).

Mode de vitesse

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH.



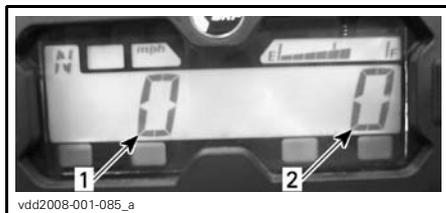
Mode de régime

Dans ce mode, l'affichage indique le régime du moteur en tr/mn.



Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur.



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur

Changement de mode

Pour passer d'un mode à un autre, procéder comme suit.

1. Tourner la clé de contact à «ON». Attendre que le message de bienvenue disparaisse.
2. Appuyer sur le bouton sélecteur de mode et le relâcher une fois pour afficher le mode OD (odomètre).



3. Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR 2 secondes. Le mode affiché sera remplacé par le mode de vitesse, de régime ou combiné.
4. Pour choisir un autre mode, répéter les étapes 2 et 3 jusqu'à ce qu'on obtienne le mode désiré.

Affichage multifonctionnel (mode d'affichage temporaire)

Appuyer et relâcher ce bouton pour obtenir le mode d'affichage temporaire désiré:

- odomètre
- totalisateur journalier (à remise à zéro)
- compteur horaire (à remise à zéro)
- compteur horaire véhicule.



1. Bouton sélecteur de mode

L'indicateur présente le mode choisi durant 10 secondes puis retourne au mode d'affichage normal.

Lorsqu'il s'agit d'un mode qu'on peut remettre à l'état initial, enfoncer et retenir le bouton HOLD 2 secondes pour le replacer à l'état initial.

Odomètre (ODO)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.

Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

Compteur horaire (nombre d'heures d'utilisation du moteur)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du moteur.

Messages de l'affichage multifonctionnel

MESSAGE	DESCRIPTION
INVALID KEY	Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
BRAKE	Signifie que le frein de stationnement est actionné depuis plus de 15 secondes.
LO BATT	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
LOW OIL ⁽¹⁾	Signifie que la pression d'huile du moteur est basse. Arrêter immédiatement le moteur et vérifier le niveau d'huile.
LOW FUEL	Le voyant de bas niveau d'essence s'allume également. Voir <i>VOYANTS</i> .
HI TEMP ⁽²⁾	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> pour en savoir davantage.
CHECK ENGINE	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> pour en savoir davantage.
MAINTENANCE SOON ⁽³⁾	Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur et le module de commande du moteur (MCM). Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

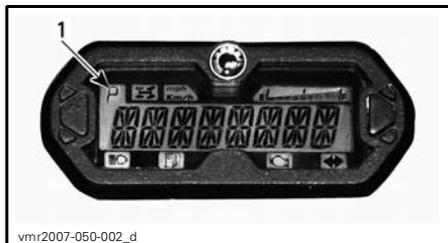
ATTENTION: ⁽¹⁾ Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

ATTENTION: ⁽²⁾ Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

⁽³⁾ Le message doit être effacé par un concessionnaire Can-Am autorisé.

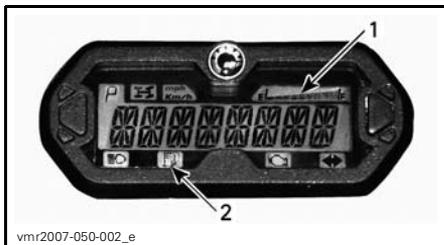
Affichage de la position de la transmission

Cet affichage indique la position de la transmission.



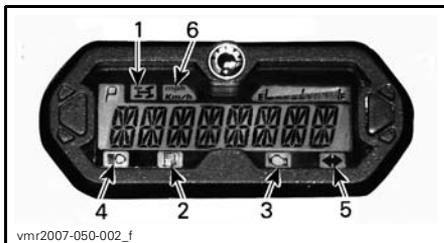
1. Position de la transmission

AFFICHAGE	FONCTION
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse
L	Basse vitesse



1. Affichage du niveau d'essence
2. Voyant de bas niveau d'essence

Voyants



1. Voyant du mode 4 roues motrices
2. Voyant de bas niveau d'essence
3. Voyant d'anomalie de moteur
4. Voyant du feu de route
5. Voyant des clignotants/feux de détresse
6. Voyant MPH ou km/h

REMARQUE: Lorsqu'on aperçoit la lettre «E» sur cet affichage, il y a une erreur de communication électrique. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Affichage du niveau d'essence

Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.

Lorsque le voyant de bas niveau d'essence s'allume, cela signifie qu'il reste seulement 30% d'essence dans le réservoir, soit environ 6 L (1.6 gal É.-U.).



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a actionné le système à 4 roues motrices.



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il reste seulement 30% de carburant dans le réservoir, soit environ 6 L (1.6 gal É.-U.).



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que le mode d'urgence («LIMP HOME») est en fonction. Voir la section **DIAGNOSTIC DES PANNES** pour en savoir davantage.

☰ Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a choisi le feu de route et qu'on a placé la clé de contact à la position «LIGHTS».

↔ Lorsque ce voyant clignote, les clignotants/feux de détresse sont activés.

mph
Km/h Le voyant approprié s'allume pour indiquer l'unité de mesure de l'indicateur de vitesse.

9) Prise 12 volts

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation afin de protéger la prise contre les intempéries.

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section *FICHES TECHNIQUES*.

On peut utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Deux fils sont cachés dans le faisceau de fils sous le tableau de bord à l'avant du véhicule. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur autorisé de VTT Can-Am pour plus de détails.

10) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

REMARQUE: Lorsqu'on tourne la clé à «OFF» et qu'on la retire, le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

La position «ON» avec feux allume tous les phares et les feux, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

Système de sécurité à encodage numérique (DESS^{MC})

La clé de contact renferme un circuit électronique qui lui confère un numéro de série électronique unique.

La clé de contact ne peut être utilisée sur un autre véhicule, tout comme la clé d'un autre véhicule ne peut être utilisée sur votre véhicule sauf si on l'a programmée à cet effet.

Cependant, grâce au flexible système DESS, on peut programmer des clés de contact additionnelles pour son véhicule.

Pour se procurer des clés additionnelles, consulter un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

11) Bouchon de réservoir d'essence

ATTENTION: Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.

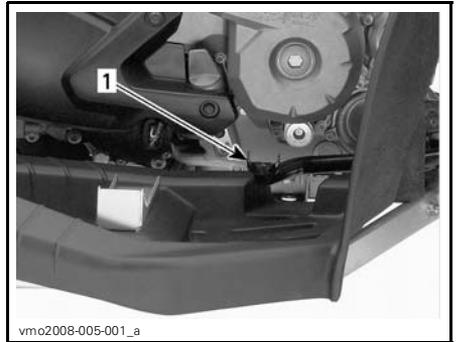
AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

12) Pédale de frein arrière

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi du terrain.

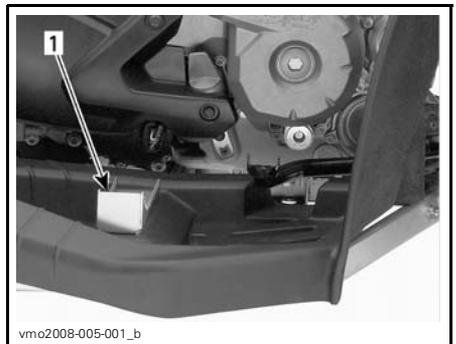
REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.



1. Pédale de frein

13) Repose-pied

Les repose-pieds maintiennent la stabilité des pieds du conducteur.



1. Repose-pied

14) Loquet de siège

Ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au compartiment moteur.



vmo2008-005-003_a

1. Loquet de siège

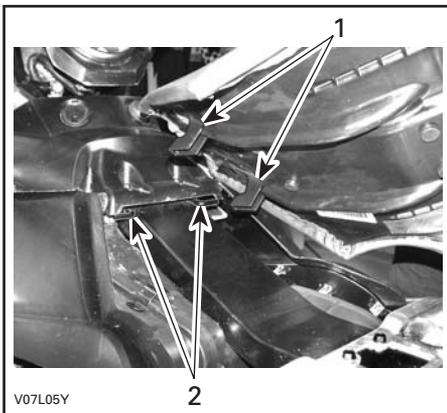
Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les pattes avant du siège dans les crochets du cadre. Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier que le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.



V07L05Y

1. Insérer les pattes dans les crochets
2. Crochets

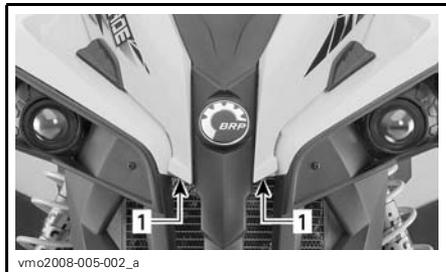
AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est solidement fixé avant de rouler.

15) Panneau central

Enlever le siège.

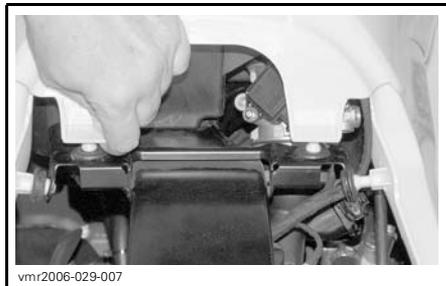
Soulever la partie avant du panneau central.



vmo2008-005-002_a

1. Soulever ici

Retirer les pattes de verrouillage des anneaux de caoutchouc.



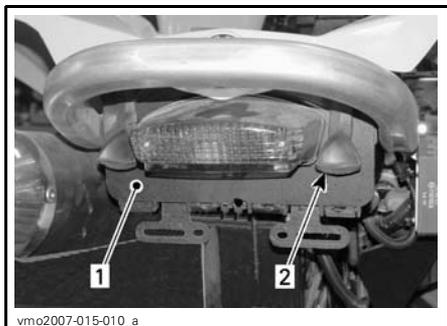
vmr2006-029-007

Enlever le panneau central.

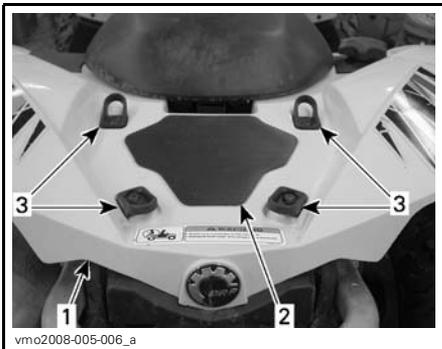
Ce panneau permet d'accéder plus facilement au boîtier de filtre à air et, si la console est enlevée, au compartiment d'entretien. Ce dernier ferme des composants qui permettent l'entretien du véhicule, comme le réservoir de liquide de la pédale de frein arrière, le bouchon du radiateur, le réservoir de liquide de refroidissement et les porte-fusibles.

16) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (trousse d'outils, guide du conducteur, bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Pour ouvrir le couvercle du compartiment, étirer et décrocher les loquets.



1. Couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Loquet



1. Aile arrière
2. Espace de chargement
3. Oeillets de plastique

ATTENTION: La capacité MAXIMALE de l'espace de chargement est de 16 kg (35 lb).

⚠ AVERTISSEMENT

Arrimer correctement les articles à l'aile arrière. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision. Ne transporter aucun passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est en marche, toujours placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule.

17) Espace de chargement arrière

Espace commode pour le transport de petits articles.

Fixer les articles à l'aile arrière à l'aide des oeillets en plastique prévus à cet effet.

18) Crochet de récupération

Ce crochet sert à récupérer un VTT enlisé.

19) Bouchon de radiateur

Le bouchon est situé dans le compartiment d'entretien, sous le panneau central.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

Pour retirer le bouchon de radiateur, appuyer dessus et tourner dans le sens antihoraire. Procéder dans l'ordre inverse pour l'installer.



TYPIQUE

1. Bouchon de radiateur

20) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Consulter la section **RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN** pour plus de détails.

Les porte-fusibles sont dans le compartiment d'entretien avant et à l'arrière, près de la batterie, derrière le cache-fils.



COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT

1. Boîte à fusibles



TYPIQUE — EMPLACEMENT DES FUSIBLES ARRIÈRE

1. Porte-fusibles

21) Trousse d'outils

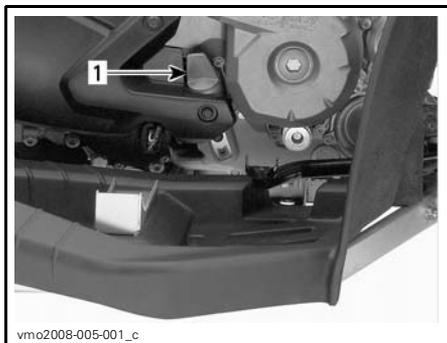
La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement arrière. Elle comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base et ce Guide du conducteur.

Voici les outils compris dans la trousse:

- pinces (1)
- tournevis (1)
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé ouverte 15/17 mm (1)
- clé à douille 10/13 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air (pneus) (1)
- clé à amortisseur (1)
- fusible 30 A (1)
- fusible 20 A (1)
- fusible 15 A (1).

22) Jauge de niveau d'huile

La jauge sert à vérifier le niveau d'huile dans le moteur.



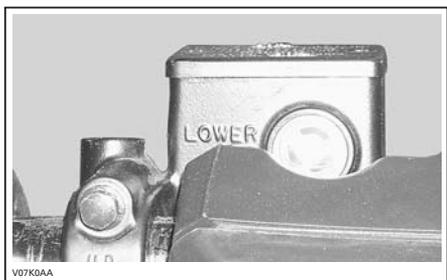
vmo2008-005-001_c

1. Jauge de niveau d'huile

Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier le niveau d'huile.

23) Réservoir de liquide des manettes de frein

Situé au-dessus des manettes de frein avant et arrière sur le guidon.



V07K0AA

TYPIQUE

24) Réservoir de liquide de la pédale de frein arrière

Situé dans le compartiment d'entretien sous le panneau central.



vmo2008-014-002_b

25) Réservoir de liquide de refroidissement

Situé dans le compartiment d'entretien sous le panneau central.



vmo2008-014-002_c

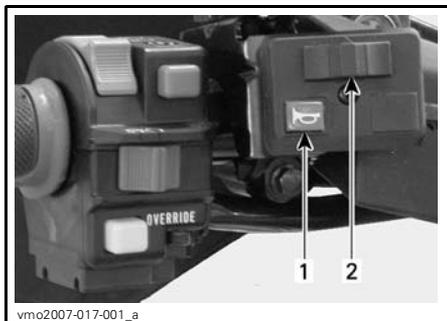
26) Dispositif antivol

Plusieurs modèles de dispositifs antivol peuvent être utilisés.

Veillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour savoir quel modèle convient à votre véhicule.

27) Interrupteur de clignotant

Cet interrupteur est du côté gauche du guidon.



vmo2007-017-001_a

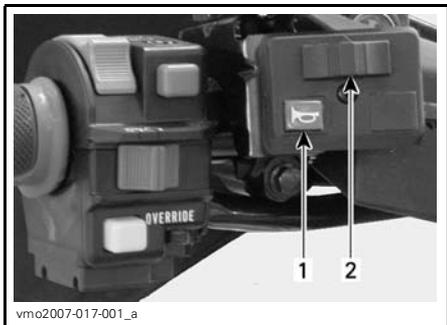
TYPIQUE

1. Bouton du klaxon
2. Interrupteur de clignotant

Pour activer les témoins des clignotants, pousser l'interrupteur à gauche ou à droite selon la direction voulue. Une fois le virage fait, remettre l'interrupteur au centre.

28) Bouton du klaxon

Ce bouton est du côté gauche du guidon.



vmo2007-017-001_a

1. Bouton du klaxon
2. Interrupteur de clignotant

29) Bouton des feux de détresse

Ce bouton est à droite de la console.



vmo2007-017-004_a

TYPIQUE

1. Bouton des feux de détresse

Ce bouton actionne simultanément tous les clignotants du véhicule. On l'utilise lorsque le véhicule est à l'arrêt pour indiquer qu'il gêne temporairement la circulation.

Appuyer sur le bouton une fois pour actionner les clignotants. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Lorsque les feux de détresse clignent, le bouton clignote aussi.

REMARQUE: On peut actionner les feux de détresse même lorsque le système électrique n'est pas en fonction.

LIQUIDES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Cette section indique quels liquides sont recommandés et quelles opérations il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* pour savoir comment remplacer les liquides.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE

92 RON

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

Niveau d'essence

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur

Huile recommandée

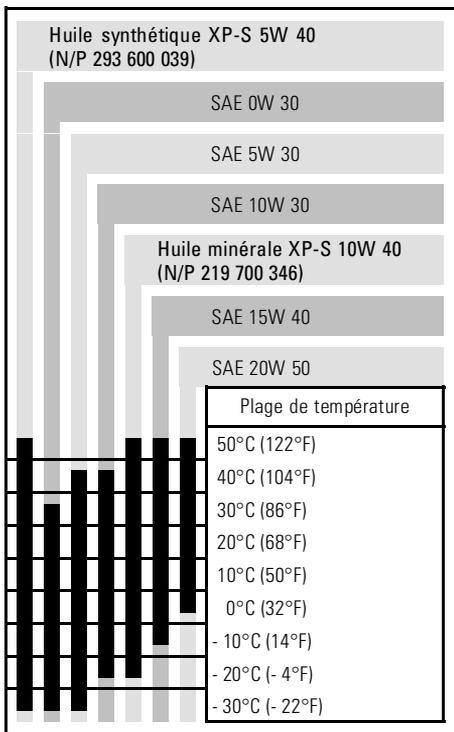
Utiliser une huile pour moteurs quatre-temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile; le produit doit satisfaire à au moins une des normes ci-dessus.

Viscosité de l'huile

Une huile de viscosité SAE 5W 30 est recommandée pour toutes les saisons.

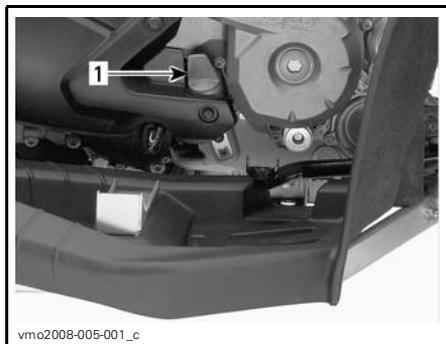
Cependant, par temps très chaud en été, on peut utiliser l'huile minérale XP-S^{MC} 10W 40 de BRP (N/P 219 700 346).

REMARQUE: Pour une meilleure performance globale et peu importe la saison, utiliser l'huile synthétique 4-temps XP-S 5W 40 (N/P 293 600 039).



Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur. Essuyer toute huile renversée.

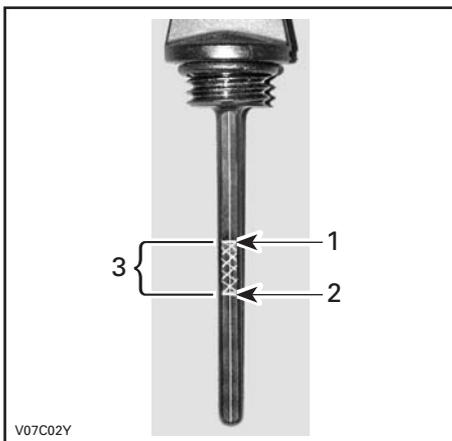


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



TYPIQUE

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Se servir d'un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois.

Verser une petite quantité d'huile et revérifier le niveau.

Revérifier le niveau et ajouter graduellement de l'huile jusqu'à la marque supérieure. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Huile de la boîte de vitesses

Huile recommandée

Utiliser de l'huile de carter de chaîne XP-S (N/P 413 801 900) ou l'équivalent.

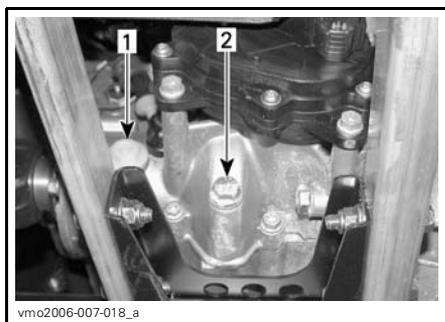
ATTENTION: Lors de l'entretien, ne pas employer d'autre huile que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Niveau d'huile de la boîte de vitesses

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essuyer toute huile renversée.

Le véhicule sur une surface de niveau, mettre la transmission à la position «N», puis serrer le frein de stationnement.

Pour vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses, enlever le bouchon de niveau d'huile.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Bouchon de vidange d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile. Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'il en sorte par l'orifice.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

Enlever le panneau d'accès.



1. Réservoir de liquide de refroidissement

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon. Remettre le panneau d'accès en place.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

Niveau de liquide

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

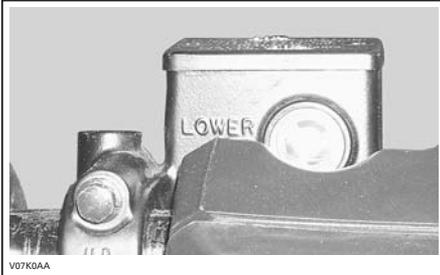
Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Réservoir de liquide des manettes de frein avant et arrière



TYPIQUE

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau. Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.

Répéter la procédure pour l'autre réservoir.

Réservoir de liquide de la pédale de frein arrière

Le véhicule étant sur une surface de niveau, le niveau de liquide de frein doit se situer entre les marques MIN. et MAX.



CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est à «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la ou les manettes de frein ou la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Pour démarrer le moteur, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN», mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON», puis appuyer sur le bouton de démarrage du moteur.

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Le fait de ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

- Enlever le dispositif antivol.
- Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.

- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la boîte de vitesses et du groupe d'entraînement présentent des fuites.
- Nettoyer les phares, les témoins de clignotants et le feu de freinage.
- S'assurer que le panneau central avant et que le couvercle du compartiment de rangement arrière sont bien fixés.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux oeilletons de l'espace de chargement.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations.
- S'assurer que la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des clignotants.

- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur de clignotants et du bouton des feux de détresse.
- Démarrer le moteur, enlever le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé s'il y a lieu.

Démarrage du moteur

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».

Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Lorsque la batterie est à plat, on ne peut démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

Changement de rapport

Laisser le moteur tourner au ralenti pour qu'il se réchauffe.

Appliquer les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Il faut appliquer les freins pour pouvoir mettre le levier sélecteur à «P».

Relâcher les freins.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser le véhicule.

Appuyer graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régime moteur diminue.

Utilisation de la marche arrière

ATTENTION: Quand on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, immobiliser le véhicule et appliquer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes qu'à la rubrique *CHANGEMENT DE RAPPORT* (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être à «R».

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Actionner le frein de stationnement.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Entretien d'après- utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plage, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant XP-S Lube (N/P 293 600 016) ou l'équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Capotage

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues) et attendre 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur.

Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein au besoin avant de démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé une fois qu'on a démarré, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé dès que possible.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!**

ATTENTION: Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Chargement

AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on utilise le véhicule alors que l'espace de chargement arrière est chargé. Donc, il est important de bien répartir la charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur l'espace de chargement arrière avant d'utiliser le véhicule. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible sur l'espace de chargement arrière pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident et des blessures graves, y compris le décès.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGES MAXIMALES		
Charge maximale permise	141 kg (310 lb)	Comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté.
Espace de chargement arrière	16 kg (35 lb)	Charge répartie uniformément.

Transport

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



V00A174

Ne jamais basculer le véhicule pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

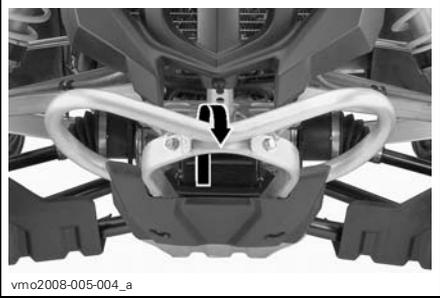
Mettre le levier sélecteur à «P» et actionner le frein de stationnement.

Arrimer le véhicule à l'avant par le pare-chocs et à l'arrière par le châssis.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

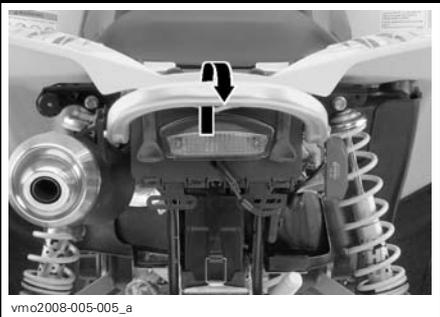
Vider l'espace de chargement arrière avant de transporter le véhicule.

Arrimage à l'avant



TYPIQUE

Arrimage à l'arrière



TYPIQUE



AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

DIAGNOSTIC DES PANNES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».

- Mettre l'interrupteur à «ON».

2. Interrupteur d'arrêt du moteur.

- S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».

3. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».

- Mettre la transmission à «P» ou «N» ou appuyer sur la ou les manettes de frein.

4. Fusible grillé.

- Vérifier le fusible principal.

5. Batterie faible ou connexions desserrées.

- Vérifier le fusible du système de charge.
- Vérifier l'état des connexions et des bornes.
- Faire vérifier la batterie.
- Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

6. Mauvaise clé de contact (on peut lire le message «INVALID KEY» sur l'indicateur multifonctionnel).

- Utiliser la clé destinée à ce véhicule.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).

- (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit.

- Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
- Comprimer complètement la manette d'accélérateur et la MAINTENIR dans cette position.
- Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

- Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
- Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils).
- Actionner le démarreur à quelques reprises.
- Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
- Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

- 2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).**
 - Vérifier le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.
- 3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).**
 - Vérifier l'état du fusible principal.
 - Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
 - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».
 - Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
 - Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.
- 4. Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur.**
 - Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.
- 5. Le moteur est en mode protection.**
 - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

- 1. Bougie encrassée ou endommagée.**
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
- 2. L'essence ne parvient pas au moteur.**
 - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR (suite)

3. Surchauffe du moteur.

- *Le voyant d'anomalie de moteur s'allume et le message «HI TEMP» apparaît sur l'affichage multifonctionnel.*
Essayer ce qui suit:
 - *Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.*
 - *Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de maintenir le véhicule en mouvement pour assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre le levier sélecteur à «P». Arrêter le moteur.*
 - *Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur de radiateur.*
 - *Laisser le moteur refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible. Voir LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé dans les plus brefs délais.*
- *Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- *Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.*
- *Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifier le conduit d'admission d'air.*

5. Transmission CVC usée ou sale.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

6. Le moteur est en mode protection.

- *Vérifier s'il y a un message au niveau de l'indicateur multifonctionnel.*
- *Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

RETOURS DE FLAMME

1. Le système d'échappement fuit.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

2. Le moteur tourne en surchauffant.

- *Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.

- *Nettoyer la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.*

RATÉS D'ALLUMAGE (suite)

2. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.*

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- *Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

2. Frein de stationnement.

- *S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché.*

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- *Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.*
- *Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifier le conduit d'admission d'air.*

4. Transmission CVC usée ou sale.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

5. Le moteur est en mode protection.

- *Vérifier s'il y a un message au niveau de l'indicateur multifonctionnel.*
- *Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.

- *Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.*

2. Transmission CVC usée ou sale.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Transmission en position «P» ou «N».

- *Mettre la transmission à «R», «H1» ou «LO».*

2. Transmission CVC usée ou sale.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

3. Présence d'eau dans le logement de la transmission CVC.

- *Communiquer avec un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.*

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
MOTEUR			
Moteur		4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide	
Nombre de cylindres		2	
Nombre de soupapes		8 soupapes à réglage mécanique	
Alésage	mm (po)	82 (3.23)	91 (3.58)
Course	mm (po)	47 (1.85)	61.5 (2.42)
Cylindrée		500 cm ³ (30.51 po ³)	800 cm ³ (48.82 po ³)
Taux de compression		10.3:1	
Puissance maximale		7250	6750
Lubrification	Type		Carter humide. Filtre à huile remplaçable
	Filtre à huile		Filtre en papier BRP Rotax remplaçable
	Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	2 L (2.11 pintes)
		Recommandée	Huile SAE 5W 30, classe SM, SL ou SJ de l'API. Voir le tableau de <i>VISCOSITÉ DE L'HUILE</i>
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service	
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse	
BOÎTE DE VITESSES			
Type		Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions stationnement («P»), point mort («N») et marche arrière («R»)	
Huile de boîte de vitesses	Contenance		400 mL (14 oz É.-U.)
	Recommandée		Huile de carter de chaîne XP-S (N/P 413 801 900)

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Liquide de refroidissement	Type	Mélange éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium	
	Contenance	2.5 L (2.65 pintes)	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		400 W @ 6000 tr/mn	
Système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)	
Calage de l'allumage		Non réglable	
Bougie	Quantité	2	
	Marque et type	NGK DCPR8E	
	Écartement	0.6 à 0.7 mm (.024 à .027 po)	
Réglage du limiteur de régime moteur	Marche avant tr/mn	8000	
	Marche arrière tr/mn	3200	
Batterie	Type	Sèche	
	Tension	12 volts	
	Tension nominale	18 A • h	
	Puissance de sortie du démarreur	0.7 KW	
Phare	W	4 x 60	
Feu arrière	W	8/26	
Clignotants (modèles européens seulement)	W	10	

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)			
Fusibles	Accessoires		20 A
	Ventilateur		20 A
	Principal		30 A
	Bobines d'allumage		5 A
	Injecteurs		5 A
	Indicateur de vitesse/capteur de vitesse/feu arrière		7.5 A
	Pompe à essence		7.5 A
	Module de commande du moteur (MCM)		5 A
	Accessoires principaux		30 A
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Alimentation en essence	Type	Injection électronique, carter de papillon DeLorto de 46 mm, 1 injecteur par cylindre	
Pompe à essence	Type	Bosch	
	Modèle	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)	
Régime de ralenti		tr/mn \pm 50	1250 (non réglable)
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb	
	Indice d'octane	RON	92 ou plus
Contenance du réservoir d'essence		20 L (5.3 gal É.-U.)	
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant s'allume		\pm 6 L (1.6 gal É.-U.)	
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT			
Différentiel avant		Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (entraîné par pompe)	
Rapport d'engrenage du différentiel avant		3.6:1	
Essieu arrière		Entraîné par arbre/différentiel simple	
Rapport d'engrenage de l'essieu arrière		3.6:1	

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT (suite)			
Huile à différentiel	Contenance	Avant	500 mL (17 oz É.-U.)
		Arrière	250 mL (8.5 oz É.-U.)
	Recommandée		Huile à différentiel BRP (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 (API GL5)
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019)	
Graisse pour arbre de transmission		Graisse synthétique XP-S (N/P 293 550 033)	
TRANSMISSION			
Type		CVC (à changement de vitesse continu)	
Régime d'embrayage		± 100 tr/mn	1600
DIRECTION			
Rayon de braquage		2.16 m (7 pi)	
Divergence totale (véhicule au sol)		0 mm (0 po)	
Angle de carrossage		0°	
SUSPENSION			
<i>AVANT</i>			
Type		Bras triangulaire double	
Course		mm (po)	216 (8.5)
Amortisseur	Qté		2
	Type	Huile 5 réglages	HPG X: HPG avec vis de réglage
<i>ARRIÈRE</i>			
Type		TT ^{MC} indépendante	
Course		mm (po)	229 (9)
Amortisseur	Qté		2
	Type	Huile 5 réglages	HPG X: HPG avec vis de réglage

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
FREINS			
Avant	Type	Hydraulique, 2 disques	
Arrière	Type	Hydraulique, 1 disque	
Liquide de frein	Contenance	125 mL (4.3 oz. É.-U.)	
	Type	DOT 4	
Frein de stationnement		Manette de frein gauche qui comprend un dispositif de verrouillage pour les roues arrière et qui verrouille les roues avant par l'intermédiaire du groupe d'entraînement	
Étrier		Flottant	
Matériau des plaquettes de frein	Avant	Organique	
	Arrière	Métallique	
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		mm (po)	1 (.04)
Épaisseur minimale des disques de frein	Avant	mm (po)	3.5 (.138)
	Arrière	mm (po)	4.3 (.17)
Gauchissement maximal des disques de frein		mm (po)	0.2 (.01)
PNEUS ET ROUES			
<i>PNEUS</i>			
Pression	Avant	Maximum: 48 kPa (7 lb/po ²) Minimum: 34.5 kPa (5 lb/po ²)	
	Arrière	Maximum: 48 kPa (7 lb/po ²) Minimum: 38 kPa (5.5 lb/po ²)	
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		mm (po)	3 (0.118)
Dimensions	Avant	25 x 8 x 12	
	Arrière	25 x 10 x 12	
<i>ROUES</i>			
Dimensions	Avant	12 x 6	
	Arrière	12 x 7.5	
Couple de serrage des écrous de roue		100 N•m (74 lbf•pi)	

MODÈLE		RENEGADE 500	RENEGADE 800
DIMENSIONS			
Longueur hors tout	m (po)	2.18 (86)	
Largeur hors tout	m (po)	1.17 (46)	
Hauteur hors tout	m (po)	1.14 (45)	
Poids à vide	kg (lb)	275 (607)	
Empattement	m (po)	1.30 (51)	
Voie	Avant mm (po)	965 (38)	
	Arrière mm (po)	914 (36)	
Garde au sol	mm (po)	305 (12)	
CAPACITÉ DE CHARGE			
Répartition du poids	Avant/Arrière %	51/49	
Boîte de rangement arrière	L (gal É.-U.)	3.7 (1)	
Porte-bagages	Arrière kg (lb)	16 (35)	
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires supplémentaires)	kg (lb)	141 (310)	
Poids nominal brut du véhicule	kg (lb)	476 (1050)	
Capacité de remorquage	kg (lb)	591 (1300)	

A: ampère

A•h: ampère-heure

cc: centimètre cube

po³: pouce cube

tr/mn: tours/minute

USDA: United States Department of Agriculture

W: watt

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 300 KM (185 mi) (Doit être effectué par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU 750 KM (470 mi)					
	50 H OU 1500 KM (930 mi)					
	100 H OU 1 AN OU 3000 KM (1865 mi)					
	200 H OU 2 ANS OU 6000 KM (3730 mi)					
À EFFECTUER PAR					LÉGENDE	
PIÈCE/TÂCHE						
MOTEUR						
Niveau d'huile à moteur ⁽²⁾	À CHAQUE RANDONNÉE					Client
Huile à moteur et filtre	R			R		Client
Réglage des soupapes	I, A			I, A		Concess.
État des joints d'étanchéité du moteur	I			I		Concess.
Fixations des supports de moteur	I			I		Concess.
Filtre à air ⁽²⁾		N ⁽⁴⁾	R ⁽⁴⁾			Client
Échappement	I			I		Concess.
Pare-étincelles du silencieux				N		Client
Liquide de refroidissement du moteur ⁽²⁾	I			I ⁽³⁾	R	Client
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement	I			I		Concess.
État/propreté du radiateur ⁽⁴⁾	I		I			Client

- (2) Élément d'inspection de préutilisation.
 (3) Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.
 (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 300 KM (185 mi)					
	(Doit être effectué par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU 750 KM (470 mi)					
	50 H OU 1500 KM (930 mi)					
	100 H OU 1 AN OU 3000 KM (1865 mi)					
	200 H OU 2 ANS OU 6000 KM (3730 mi)					
À EFFECTUER PAR						
PIÈCE/TÂCHE			LÉGENDE			

SYSTÈME D'ALIMENTATION

Carter de papillon	I			I,L		Concess.	(1) Composant relié aux émissions. (2) Élément d'inspection de réutilisation.
Câble d'accélérateur ⁽²⁾	I,A		I,A,L			Client/ concess.	
Conduits d'essence, rampes d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence ⁽¹⁾	I				I	Concess.	
Filtre à essence				R		Concess.	
Essai de pression de la pompe à essence					I	Concess.	
Essai de pression de la pompe à essence					I	Concess.	

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Bougie ^{(1) (5)}	I				R	Client	(1) Composant relié aux émissions. (2) Élément d'inspection de réutilisation. (5) S'assurer que l'écartement des électrodes de bougies est approprié.
Sondes du SGM ⁽¹⁾	I			I		Concess.	
Lecture des codes de panne du SGM ⁽¹⁾	I			I		Concess.	
Connexions de la batterie	I		I			Client	
Connecteurs du MCM (inspection visuelle sans débranchement)				I		Concess.	
Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		Concess.	
Système de sécurité à encodage numérique (DESS)	I			I		Concess.	
État de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur et de l'interrupteur d'arrêt du moteur ⁽²⁾	I			I		Client	
État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ⁽²⁾	I			I		Client	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A: AJUSTER
I: INSPECTER
L: LUBRIFIER
N: NETTOYER
R: REMPLACER

VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 300 KM (185 mi)
(Doit être effectué par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)

25 H OU 750 KM (470 mi)

50 H OU 1500 KM (930 mi)

100 H OU 1 AN OU 3000 KM (1865 mi)

200 H OU 2 ANS OU 6000 KM (3730 mi)

À EFFECTUER PAR

PIÈCE/TÂCHE

LÉGENDE

TRANSMISSION

Courroie d'entraînement				I		Concess.	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Poulies motrice et menée (y compris le roulement unidirectionnel)				I,N, L		Concess.	
Conduit d'admission d'air de la transmission CVC	I		I,N			Concess.	
Huile à boîte de vitesses (4)	R			I	R	Concess.	
Capteur de vitesse	N				N	Concess.	
Unité d'embrayage 4 x 4	I			I		Concess.	

GROUPE D'ENTRAÎNEMENT

Soufflets d'arbre d'entraînement et protecteurs (2)	I	I				Client	(2) Élément d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Joints d'arbre d'entraînement			I			Concess.	
Joint d'arbre de transmission arrière (4)	I		I,L			Concess.	
Roulements de roue				I		Client	
Écrous/goujons de roue	I		I			Client	
Pression et usure des pneus (2)	À CHAQUE RANDONNÉE					Client	

DIRECTION

Fixations du guidon				I		Concess.	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Direction (colonne, roulement, etc.) (4)	I			I		Concess.	
Rotules de barre d'accouplement			I			Concess.	
Parallélisme des roues avant	I			I,A		Concess.	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 300 KM (185 mi)						(Doit être effectué par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)	
	25 H OU 750 KM (470 mi)							
	50 H OU 1500 KM (930 mi)							
	100 H OU 1 AN OU 3000 KM (1865 mi)							
	200 H OU 2 ANS OU 6000 KM (3730 mi)							
À EFFECTUER PAR						LÉGENDE		
SUSPENSION								
Bras longitudinaux				I			Concess.	—
Roulements des bras longitudinaux							Concess.	
Amortisseurs			I				Concess.	
Bras triangulaires			I,L				Client	
Joints à rotule		I					Concess.	
FREINS								
Liquide de frein ⁽²⁾	I	I				R ⁽⁶⁾	Client/ concess.	(2) Élément d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée. (6) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.
Plaquettes de frein		I ⁽⁴⁾					Concess.	
Système de freinage (disques, boyaux, etc.)				I			Client	
CARROSSERIE/CHÂSSIS								
Fixation du châssis			I				Client	(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Châssis				I			Concess.	
Fixations du cadre			I				Client	
Fixations du siège	À CHAQUE RANDONNÉE						Client	
Nettoyage et protection du véhicule			N ⁽⁴⁾				Client	

Concess.: concessionnaire

GÉNÉRALITÉS

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

Pour éviter des brûlures potentielles, laisser le moteur et l'échappement refroidir avant de travailler sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

On doit poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au *TABLEAU D'ENTRETIEN* doivent être confiées à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

REMARQUE: Cette section explique entre autres comment remplacer les liquides. Consulter la section *LIQUIDES* pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

MOTEUR

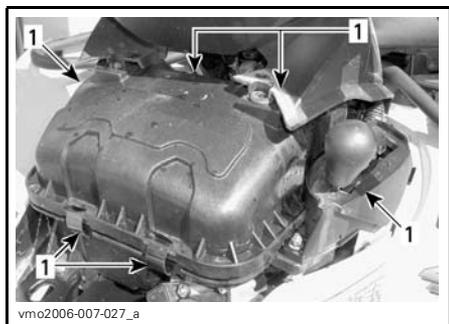
Filtre à air

Dépose

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants.

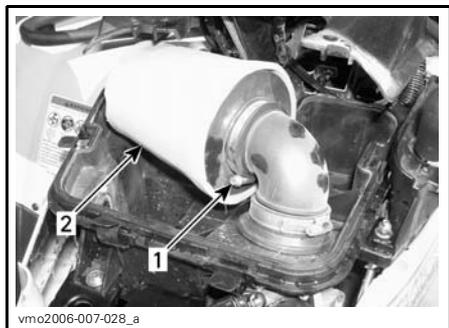
Enlever le siège et le panneau central.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation
2. Filtre à air

Nettoyage

Verser une solution nettoyante (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe dans la solution nettoyante, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède pour enlever la solution nettoyante.

Laisser ensuite le filtre sécher complètement.

Installation

Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile refroidisse.

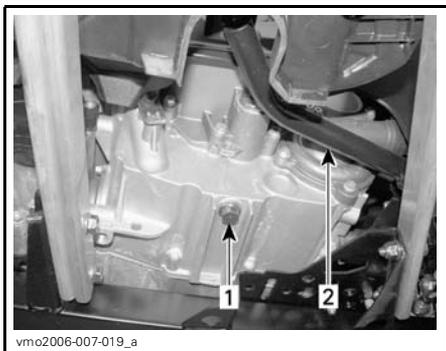
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Pédale de frein

Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section *FICHES TECHNIQUES*.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



1. Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un tuyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

ATTENTION: Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN TUYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

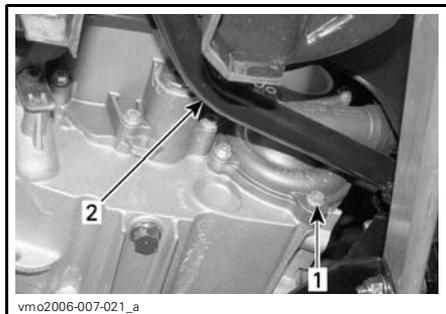
Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Ouvrir le panneau d'accès avant et retirer le bouchon du radiateur.



1. Bouchon du radiateur

Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement
2. Pédale de frein

REMARQUE: Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



1. Vis de purge

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) ou l'équivalent, sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.

ATTENTION: Ne pas se servir d'une pince-étau en guise de pince-boyau.



vmo2006-007-022_b

1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat. Installer la vis de purge puis enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur. Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



vmo2007-015-011_a

1. Bouchon de purge

2. Silencieux

Boucher l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

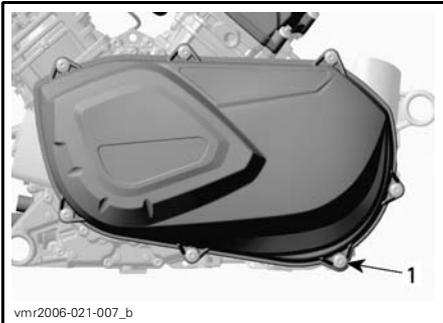
TRANSMISSION

Courroie d'entraînement

S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour qu'il vérifie la largeur et l'état de la courroie d'entraînement.

Bouchon de vidange du couvercle de transmission CVC

Chaque fois qu'on pense que de l'eau s'est infiltrée dans le couvercle de la transmission CVC, enlever le bouchon de vidange pour vider le carter de la transmission.



DERRIÈRE LE MARCHEPIED GAUCHE

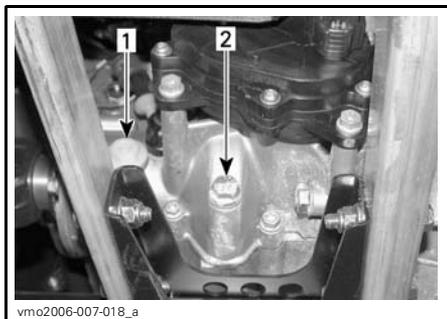
1. *Bouchon de vidange*

BOÎTE DE VITESSES

Vidange d'huile

Mettre le véhicule sur une surface de niveau.

Nettoyer le bouchon de vidange et le bouchon de niveau d'huile, puis enlever le bouchon de vidange de la boîte de vitesses.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Bouchon de vidange d'huile

REMARQUE: Pour vider complètement la boîte de vitesses, pencher le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le marchepied gauche. Quand la boîte de vitesses est vide, installer le bouchon de vidange et remettre le véhicule au sol.

Remplir la boîte de vitesses d'huile de carter de chaîne XP-S (N/P 413 801 900) ou d'un produit équivalent.

ATTENTION: Lors de l'entretien, ne pas utiliser d'huile non recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord de l'orifice de niveau d'huile. Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Remettre le bouchon de niveau d'huile.

SYSTÈME D'ALIMENTATION

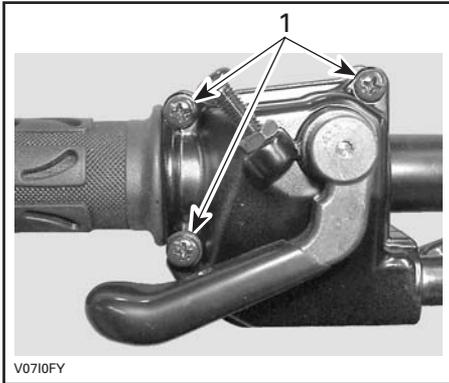
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant à la silicone (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

AVERTISSEMENT

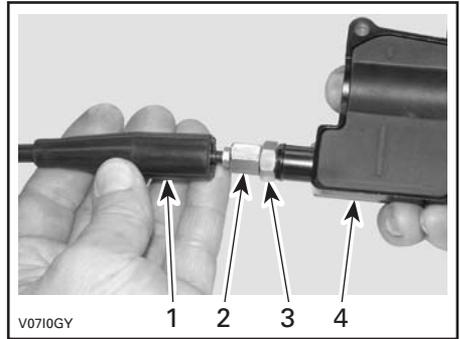
Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur ou du câble.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

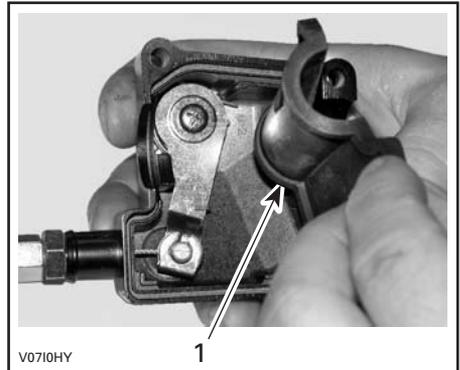


1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirer:

- le protecteur de logement interne



1. Protecteur de logement interne

- le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



V0710IY

Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



V0710JJ

TYPIQUE

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstaller et régler le câble.

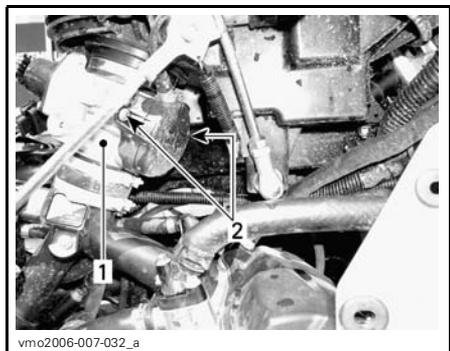
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



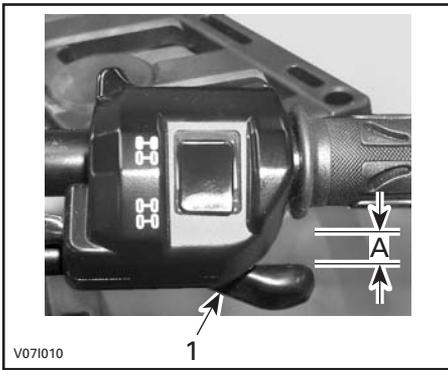
vmo2006-007-032_a

1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.



V071010

1

TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur

A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

Le levier sélecteur à «P», démarrer le moteur. Vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

Bougie

Dépose

Enlever les panneaux latéraux.

Débrancher les câbles de bougie.

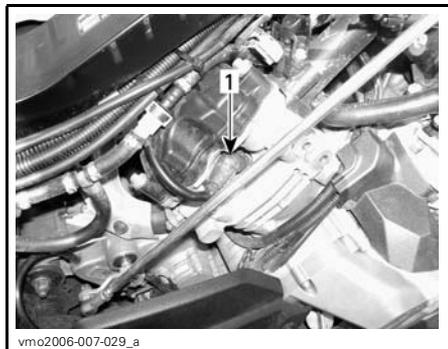
Dévisser les bougies d'un tour.

Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

AVERTISSEMENT

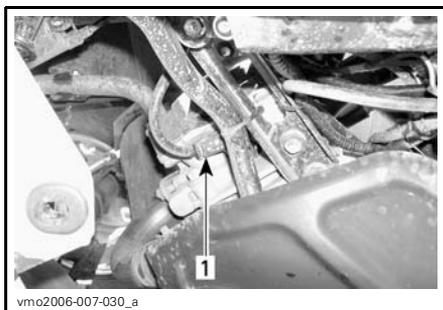
Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Installation

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.6 et 0.7 mm (0.024 et 0.027 po).

Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies.

Serrer les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrer les bougies à 20 N•m (15 lbf•pi).

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces VTT sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid», ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

ATTENTION: Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Dépose

Enlever la boîte de rangement.

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence de démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord.

Détacher la tige de retenue.



Retirer le support du haut.

Enlever la batterie.

Nettoyage

Nettoyer la batterie, son boîtier, les câbles et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des connexions électriques et des bornes. Nettoyer le dessus de la batterie avec une brosse douce et du savon qui dissout la graisse, ou avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif NOIR. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

Fusibles

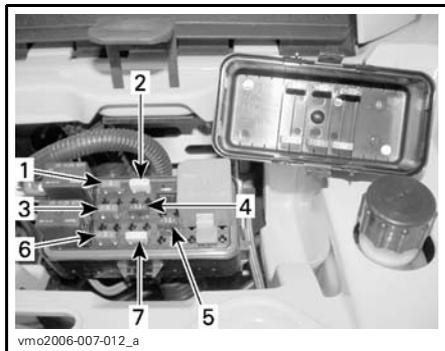
AVERTISSEMENT

Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même calibre.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Les fusibles sont situés dans le compartiment d'entretien avant et à l'arrière, près de la batterie.



TYPIQUE — EMPLACEMENT DES FUSIBLES AVANT

1. (F1) Bobines d'allumage (5 A)
2. (F2) Ventilateur (20 A)
3. (F3) Injecteurs de carburant (5 A)
4. (F4) Indicateur de vitesse/capteur de vitesse/feu arrière (7.5 A)
5. (F5) Pompe à carburant (7.5 A)
6. (F6) Module de commande du moteur (MCM) (5 A)
7. (F7) Accessoires (20 A)

Phares

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Pour remplacer une ampoule de phare, procéder comme suit.

REMARQUE: On utilise le même phare des deux côtés du véhicule et pour les feux de route et croisement.

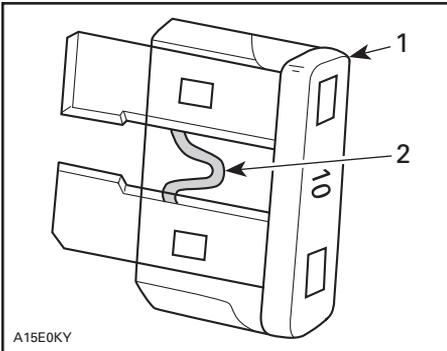
Débrancher le connecteur de l'ampoule.



TYPIQUE — EMBLACEMENT DES FUSIBLES ARRIÈRE

1. (F8) Principal (30 A)
- (F9) Accessoires principaux (30 A)

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, retirer le couvercle du porte-fusibles et tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KY

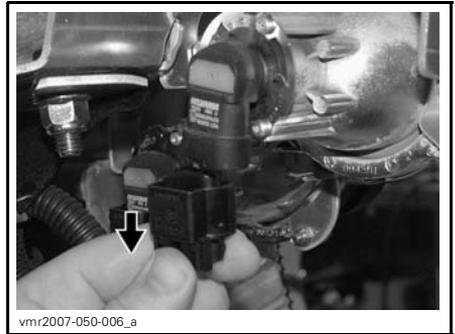
TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Remplacement des ampoules

AVERTISSEMENT

Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.



vmr2007-050-006_a

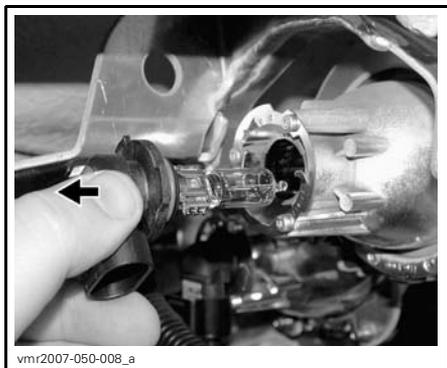
Tourner l'ampoule.



vmr2007-050-007_a

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

Retirer l'ampoule.



vmr2007-050-008_a

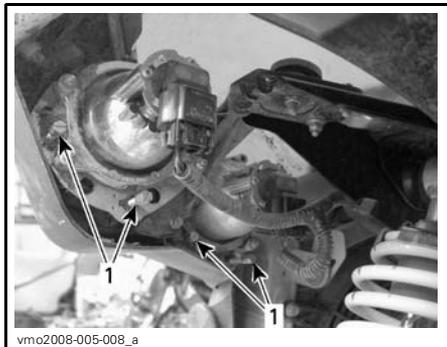
Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vérifier si le phare fonctionne bien.

Réglage du faisceau des phares

Régler le faisceau lumineux comme suit:

Tourner les vis pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences. Régler les phares de la même manière.



vmo2008-005-008_a

TYPIQUE

1. Vis de réglage

Feux de position avant

Pour remplacer l'ampoule des feux de position avant qui se trouve dans le logement des phares, procéder comme suit.

Enlever le panneau central avant.

Tirer sur le logement en caoutchouc pour accéder à l'ampoule.

Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.

Remplacer l'ampoule.

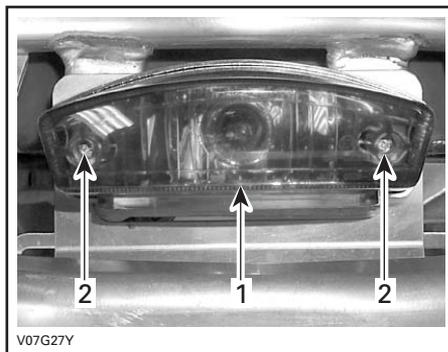


vmo2007-017-004_b

1. Feu de position
2. Accès au logement de l'ampoule

Feu de freinage et feux de position arrière

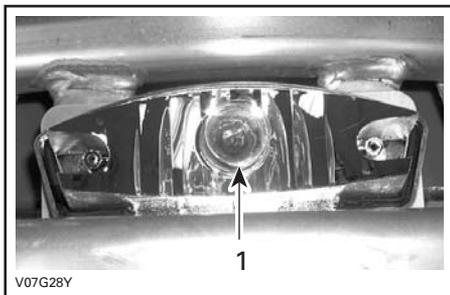
Dévisser les vis de la lentille pour accéder aux ampoules.



V07G27Y

TYPIQUE

1. Lentille
2. Vis



TYPIQUE

1. Ampoule du feu de freinage

Appuyer sur l'ampoule tout en la dévissant pour la dégager de sa douille.

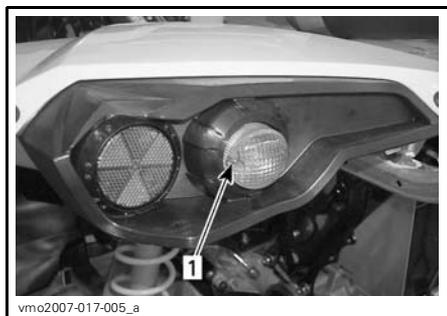
Pour installer l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille tout en la visant.

Remettre en place les pièces enlevées.

Clignotants

Enlever la vis qui retient la lentille au logement.

Tirer doucement sur la lentille pour l'enlever.



CLIGNOTANT ARRIÈRE

1. Vis



CLIGNOTANT AVANT

1. Vis

Appuyer sur l'ampoule tout en la dévissant. La tirer pour la sortir.

Pour installer l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille tout en la visant.

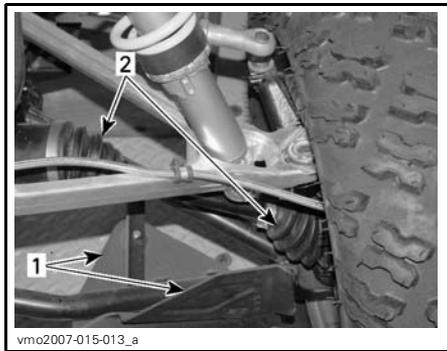
Remettre la lentille.

GRUPE D'ENTRAÎNEMENT

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

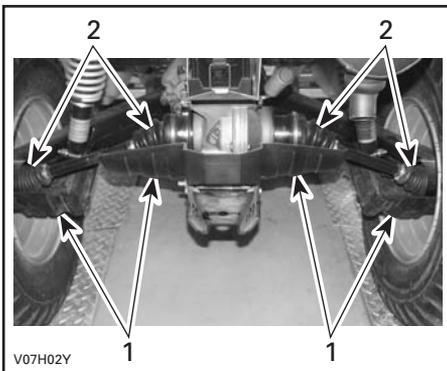
Inspection

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc. Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

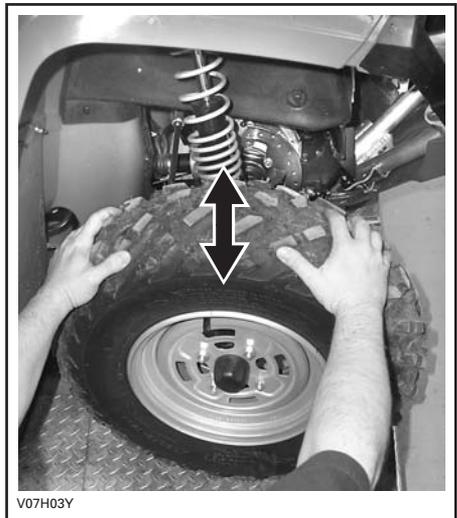
1. Protecteurs d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

État des roulements de roue

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.



TYPIQUE

Pneus et roues

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.

Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont «froids», c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

PRESSION DES PNEUS

		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 141 kg (310 lb)	MAX.	48 kPa (7 lb/po ²)	48 kPa (7 lb/po ²)
	MIN.	34.5 kPa (5 lb/po ²)	38 kPa (5.5 lb/po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Serrer les écrous de roue à 100 N•m (74 lbf•pi) dans l'ordre illustré ci-après.



ORDRE DE SERRAGE

ATTENTION: Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 082). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

SUSPENSION

Lubrification

Lubrifier les bras triangulaires avant avec de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou l'équivalent. Deux raccords de graissage se trouvent sur chaque bras triangulaire.

Inspection

Suspension avant

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites ou tout autre dommage. Vérifier la solidité des fixations. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Bras triangulaires

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites ou d'autres dommages. Vérifier si les fixations sont solides. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.

Bras longitudinaux

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

Réglage

La maniabilité et le confort de votre véhicule dépendent des réglages de la suspension.

Les réglages de la suspension varient selon le poids de l'utilisateur, les préférences personnelles, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Ajuster la suspension depuis les réglages originaux constitue la meilleure façon de régler la suspension, puis personnaliser, un à un, chacun des réglages.

Les réglages avant et arrière sont interdépendants. On peut donc avoir à régler les amortisseurs arrière de nouveau après avoir réglé les amortisseurs avant.

Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Suivre les directives plus bas pour le réglage optimal de la suspension.

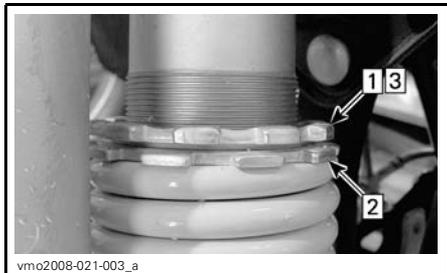
Réglage de la précharge de ressort

Raccourcir le ressort pour une tenue de route plus ferme sur sentier cahoteux.

Allonger le ressort pour une tenue de route plus souple sur sentier en bon état.

Régler la précharge du ressort en tournant la came ou l'anneau avec l'outil qui se trouve dans la trousse d'outils.

Ensemble X



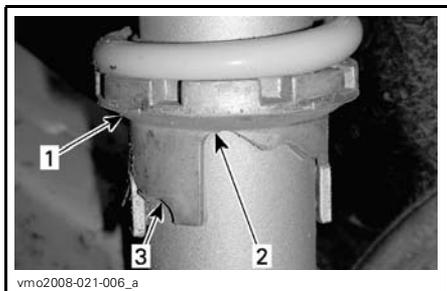
TYPIQUE

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Autres



TYPIQUE

1. Tourner les cames de réglage

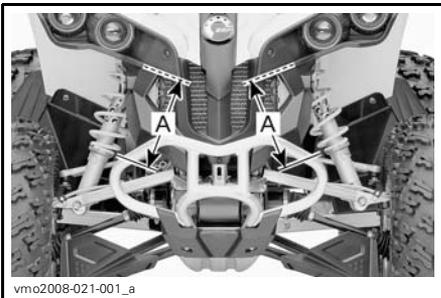
2. Réglage souple

3. Réglage rigide



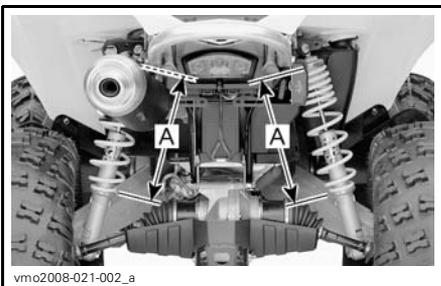
AVERTISSEMENT

Les dispositifs de réglage droit et gauche des suspensions avant ou arrière doivent toujours être réglés à la même position. Ne jamais régler un seul amortisseur. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.



TYPIQUE — RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE — AVANT

A. Même longueur



TYPIQUE — RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE — ARRIÈRE

A. Même longueur

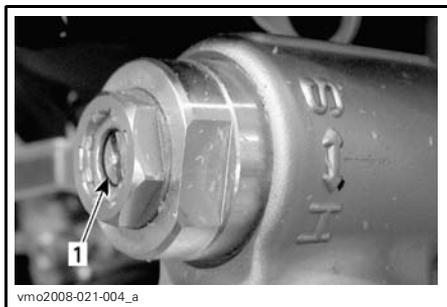
Réglage de la force d'amortissement de l'amortisseur

Ensemble X seulement

Effectuer le réglage une position (clic) à la fois. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Compression (basse vitesse)

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-021-004_a

TYPIQUE

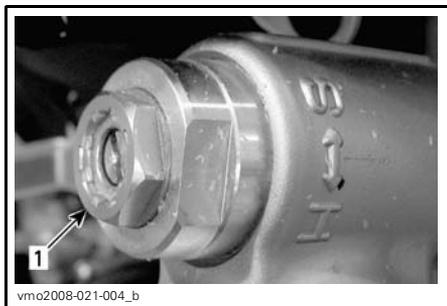
1. Régleur de compression pour basse vitesse (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

Compression (haute vitesse)

Utiliser une clé de 17 mm pour faire le réglage.



vmo2008-021-004_b

TYPIQUE

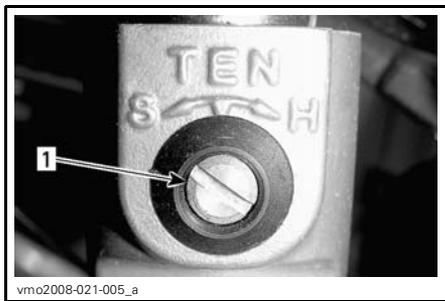
1. Régleur de compression pour vitesse élevée (clé de 17 mm)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force du rebond (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force du rebond (plus souple).

Rebond

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-021-005_a

1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force d'amortissement (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force d'amortissement (plus souple).

FREINS

Freins avant et arrière

Le système de freinage est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- le niveau de liquide de frein
- que le système de freinage ne présente aucune fuite
- si les freins sont propres
- si les freins sont spongieux
- si les disques sont très usés
- si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques avant	3.5 mm (.138 po)
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm (.170 po)
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm (.010 po)

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé.



AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

CARROSSERIE ET CHÂSSIS

État du crochet de récupération

S'assurer que les fixations sont bien serrées. Bien les resserrer s'il y a lieu.

Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Loquet de siège

Enlever le ou les sièges et/ou la boîte de rangement et vérifier si les mécanismes de verrouillage et les tiges sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour remplacer ces pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il faut le remiser adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire ou distributeur Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quad Can-Am 2008 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2008 bénéficient de la même garantie.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2008 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2008 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2008 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;

- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgium

Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Ahjotie 30

Fin-96320 Rovaniemi

Finland

Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke, Québec J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2007 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE: QUAD CAN-AM^{MC} 2008

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses quads Can-Am année-modèle 2008 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les états membres de l'Union Européenne contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du quad Can-Am 2008 bénéficient de la même garantie que le quad.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

3) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2008 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- Le quad Can-Am 2008 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le quad Can-Am 2008 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgium
Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2007 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: + 41213187801

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire ou le distributeur qui vous a vendu le véhicule pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles que les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE,** sauf sur de courtes distances à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors piste à un autre.
- **RESPECTEZ TOUJOURS LE CODE DE LA ROUTE** lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est 65 km/h (40 MPH).
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

219 700 950

CA

OPERATOR'S GUIDE, RENEGADE 500/800/800 X CE / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, RENEGADE 500/800/800 X CE / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.